

C'EST MA CONFESSION
Une série de dialogue doctrinale simplifiée
(Deuxième chapitre)

C'EST MA CONFESSION
Une série de dialogues doctrinaux simplifiés
(Deuxième partie)

Cheikh Aly AL-FATLAWĭ

Traduction: Cheikhouna NDIAYE



الإيتة العامة للعبيد الحسينية المقدسة

Le Centre du Média International (CMI)-
Le Saint Sanctuaire de l'Imam Hussein (SSIH)



Titre du livre: C'EST MA CONFESSION

Auteur: Cheikh Ali AL-FATLAWI

Traduction: Cheikhouna Ndiaye

Révision linguistique : Dr. Ala AL-TEMIMI

Supervision : Sabah Talqani

Coordination: Hussein Essam

Infographie: Gayth AL-NASSRAWI

Éditeur: Le Saint Sanctuaire de l'Imam Hussein

Édition: 2ème édition, Moharram (1443), Août (2021)

Table des matières

| | |
|---|----|
| A - La Justice Divine | 8 |
| Introduction à la Justice Divine..... | 9 |
| La Justice Divine est-elle un auto-attribut ou un attribut issu de l'action? | 12 |
| L'explication des maux et des catastrophes naturelles | 16 |
| L'épreuve s'agit-il du châtement ? | 19 |
| Le châtement est-il égal au péché ? | 22 |
| La prédestination (loi supérieure qui semble mener le cours des événements vers une certaine fin)..... | 25 |
| La prédestination (suite) | 27 |
| La prédestination (suite) | 30 |
| L'origine du bien et du mal | 33 |
| De quoi traite cet énoncé "La guidance et le fourvoiement s'attachent à la Volonté de Dieu Tout-Puissant" ? | 35 |
| L'origine du bonheur et du malheur..... | 38 |
| B - La Prophétie | 42 |
| La notion de la Prophétie et les intérêts de la mission prophétique | 43 |
| Les avantages de la mission prophétique (suite) | 46 |
| La mission prophétique est-elle une Grâce Divine?..... | 49 |
| Le miracle | 51 |
| La différence entre le miracle et la magie | 53 |
| Les méthodes de l'argumentation de la prophétie | 55 |
| Les attributs du Prophète, y compris l'infaillibilité..... | 57 |
| Est-ce que l'infaillibilité ôte le libre choix ? | 61 |
| L'infaillibilité du Prophète à l'égard des questions individuelles et sociales | 64 |
| Les attributs des Prophètes (suite) | 66 |
| La Prophétie particulière..... | 68 |
| Les attributs du Prophète de l'Islam..... | 71 |
| Les éléments de la construction de la personnalité de l'homme | 74 |
| L'éloquence et la rhétorique du Saint Coran..... | 77 |
| Le Saint Coran est un Livre céleste..... | 80 |
| L'universalité de la dernière mission prophétique..... | 82 |
| Le Message prophétique (suite)..... | 86 |

Deuxième partie

A - La Justice Divine

- 1- Introduction à la Justice Divine.
- 2- La Justice Divine est-elle un auto-attribut ou un attribut issu de l'action?
- 3- L'explication des maux et des catastrophes naturelles.
- 4- L'épreuve est-elle un châtement?
- 5- La prédestination (loi supérieure qui semble mener le cours des événements vers une certaine fin).
- 6- L'origine du Bien et du Mal.
- 7- Que signifie cet énoncé "La guidance et le fourvoiement s'attachent à la Volonté de Dieu le Tout-Puissant"?
- 8- L'origine du bonheur et du malheur.

Episode 16

Introduction à la Justice Divine

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous), mon professeur béni.

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullâhi wa Barakâtuhu (et que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous).

Anwar : J'ai noté que nos rencontres précédentes ont touché au terme du débat à l'égard des Attributs de Dieu Tout-Puissant, alors il est temps de parler de la Justice Divine, n'est-ce pas?

Hassan : En réalité, le débat sur l'Unicité et les Attributs Divins ne peut pas être facilement clôturé, mais afin de ne pas te noyer dans des détails profonds et purement philosophiques, j'ai résumé le sujet, car l'ultime but consiste à t'en donner une culture générale, donc si tu veux approfondir davantage, tu dois étudier la théologie.

Anwar : Vous avez raison, c'est comme ça que je maîtrise les sujets, et j'y interagis facilement.

Hassan : Alors en ce qui concerne la Justice Divine, nous devons tout d'abord éclaircir la définition de la justice.

La justice : Il s'agit de donner à chacun son droit.

La justice : Il s'agit d'auto-attribut de Dieu Tout-Puissant, qui correspond au facteur déterminant le Bien et la Beauté dans Ses actions dépourvues d'oppression, d'atrocité et d'injustice ; **« Dieu Tout-Puissant n'opprime personne de Ses créatures, Il récompense les obéissants et a le droit de pardonner aux désobéissants, Il n'impose pas à Ses créatures d'accomplir des tâches au-delà de leur niveau de résistance... »** Dit Cheikh Muzafar dans son livre intitulé «al-Aqâ'id ».

Anwar : Est-ce que « mettre chaque chose à sa place » est une définition

de la justice?

Hassan : Cette notion correspond à celle de la sagesse, car le sage est celui qui met chaque chose à sa place, et ça c'est différent de la justice.

Anwar : J'ai une autre question à propos de la justice : Pourquoi Dieu Tout-Puissant ne commet-Il aucune oppression ni atrocité contre ses créatures, sachant qu'Il est leur Propriétaire ayant le droit de décider de leur sort selon Sa Volonté ?

Hassan : Si Dieu était un oppresseur qui commettait l'injustice, Il serait dans l'un de ces cas :

- Soit c'est un ignorant qui ne sait pas que ses actes sont injustes.
- Soit ce n'est pas un ignorant, il connaît parfaitement la nature de ses actes, mais a subi des contraintes et assujettissements qui l'ont obligé à agir ainsi de sorte qu'il soit incapable d'y renoncer.

- Soit ce n'est ni un ignorant, ni quelqu'un de contraint mais il a besoin de se livrer à des oppressions et des actes indignes.

- Il n'est ni ignorant, ni contraint, encore moins dans le vice d'assouvir des besoins, dans ce cas ses actions se caractérisent de futilité. Mais en fait, toutes ces qualifications ne correspondent pas à la Grandeur de Dieu Tout-Puissant, car Il est Le Savant absolu, Le Puissant absolu, Le Sage absolu, et détient absolument toute chose. Donc son royaume est dépourvu d'ignorance, d'incapacité, de contrainte et de futilité. Au demeurant, nous avons déjà confirmé que Dieu Tout-Puissant est Le Sommet de la Perfection, alors Il ne peut pas être oppresseur ni auteur d'injustice.

Anwar : Excellent! Mais il y a d'autres questions que j'aimerais vous posez.

Hassan : C'est un grand plaisir de répondre à toutes tes questions, alors je t'écoute.

Anwar : Relativement à la définition de la justice « donner à chacun son droit », est-ce que Dieu Tout-Puissant nous doit quelque chose, sachant qu'Il est le Possesseur de toute chose ?

Hassan : Bonne question, ce genre de questions me réjouit. Alors pour répondre à cette question nous disons que la récompense par

rapport à l'obéissance est une préférence mais pas un mérite, car le serviteur appartient au Seigneur, cependant Dieu Tout-Puissant, de par Sa bienveillance, a accordé à Ses serviteurs la propriété de leurs actes, puis une récompense au mérite, nous en trouvons l'illustration dans le Saint Coran : « **A qui appartient ce qui est dans les cieux et la terre?**» **Dis:** «**A Allah!**» **Il S'est à Lui-même prescrit la miséricorde.**»⁽¹⁾ Il a dit également : « **Votre Seigneur S'est prescrit à Lui-même la miséricorde** »⁽²⁾ et dans un autre verset « **Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis** »⁽³⁾. Néanmoins, nous savons que nous-mêmes et nos biens proviennent de Lui, mais que, par Sa grâce, Il nous a donné la possibilité d'y œuvrer librement, cependant qu'Il a acheté ces âmes et biens, en contrepartie du Paradis. Dans ces conditions, s'Il nous privait du Paradis, ce serait une privation de notre droit, mais comme Il est Juste et S'est prescrit à Lui-même de respecter Ses promesses, alors la notion de justice pourrait être mise en évidence en disant : « La justice consiste à donner à chacun son droit ».

Anwar : Que Dieu vous récompense.

Hassan : Pareillement à toi. Alors nous continuerons dans la prochaine rencontre.

(1) Sourate 6, Verset 12

(2) Sourate 6, Verset 54

(3) Sourate 9, Verset 111

Episode 17

La Justice Divine est-elle un auto-attribut ou un attribut issu de l'action?

Anwar : La Justice Divine est-elle un auto-attribut ou un attribut issu de l'action?

Hassan : Bonne question, en ce qui touche cette question, les savants ont dit: la justice est parmi les attributs dus à l'action, car la définition de la justice nous y montre : « donner à chacun son droit », or l'absence de l'oppression contre l'une des créatures nécessite l'existence d'une créature afin que la justice soit faite, quant à la préexistence il n'y a pas de sens de parler de la justice, ni de l'oppression encore moins des droits. (nc : Incompréhensible)

Anwar : Voulez-vous dire que Dieu ne fût pas juste dans l'ère de préexistence ?

Hassan : Non, j'ai voulu dire que la justice est similaire à la subsistance, à l'animation et à la guérison. C'est-à-dire qu'en dehors de l'existence d'une créature, nous ne pouvons pas attribuer l'attribut de "pourvoyeur", de "restaurateur" ou de "guérisseur" à Dieu le Tout-Puissant. (nc: Les Attributs divins découlent de l'Essence divine, non de notre pouvoir d'attribution au Seigneur des mondes !! Je propose : C'est-à-dire qu'en dehors de l'existence d'une créature, les Attributs de Dieu Tout-Puissant tels que , Le Pourvoyeur, Le Résurrecteur, ou Le Guérisseur ne se manifestent pas.) Et pour que cette confusion disparaisse de tes pensées, tu devrais m'écouter attentivement: Dieu Tout-Puissant se distingue par les Attributs de la Perfection depuis l'Origine qui constitue le fondement de l'existence des attributs qui découlent des faits. (antédiluvien fait

référence au Déluge et à Noé (as)!! N’y a-t-il rien avant Noé (as)?.. Je pense que ce texte est à revoir, aussi bien au niveau de l’original que la traduction?) Grâce à ces Attributs, c’est possible de Lui attribuer ces qualificatifs

“l’Impartial”, “le Pourvoyeur” et “le Créateur”. Donc Il est capable d’être juste et impartial, mais cela nécessite une condition s’agissant de l’existence de la créature, ce qui fait que nous ne pouvons pas imaginer que Dieu le Tout-Puissant est Juste et Impartial sans l’existence d’une créature. Car la justice requiert un champ d’application. Est-ce bien clair ? (nc: Encore une fois: Les Attributs divins découlent de l’Essence divine, non de notre pouvoir d’attribution au Seigneur des mondes !! Il faut vraiment revoir ces passages et LES ÉCLAIRCIR afin de ne pas blasphémer) **Anwar** : C’est tellement clair, et je vous remercie.

Hassan : Louange à Allah Tout-Puissant.

Anwar: L’intellect serait suffisant pour juger la Justice Divine. Alors est-ce qu’un tel argument est accepté chez les hommes dotés de l’intelligence? (nc: pas clair: qui peut juger la Justice Divine?)

Hassan : Il me semble que t’aies souligné la règle du bien et du mal jugée par l’intellect, n’est-ce pas? (Nc : que je t’aies , ou que tu as? De qui s’agit-il des deux? «que t’aies» n’est pas français!)

Anwar : J’en ai entendu parler, mais je ne comprends pas le sens.

Anwar: Je voudrais te faire dévier des détails de cette règle, mais je vais te donner une petite explication pour te faire comprendre sa notion. A cet égard, les théologiens ont dit : « La raison peut juger certains actes en désignant leurs natures sans avoir eu besoin de la preuve de la charia : l’intellect suffit de juger la bienfaisance et la malfaisance des actes.»

Anwar : « Certes, vous aimeriez me mettre en garde contre les détails et les paradoxes de ce sujet, mais j’aimerais bien connaître la notion du bien et du mal?

Hassan : Tu en as le droit. Relativement à ta question, les théologiens ont répondu : « Le bien donne à son auteur le mérite d’être loué, et le mal donne à son auteur le mérite d’être blâmé: ce qui signifie que si l’auteur d’une action mérite des louanges et des éloges, cela nous montre la

bienfaisance de son acte, d'un autre côté, si l'auteur mérite des blâmes et des stigmatisations, cela nous indique la malfeasance de son acte.

Hassan : Je te vois en train de sourire?

Anwar : vous avez dit: « Le bien, c'est l'action qui vaut à son auteur le mérite d'être complimenté et glorifié... Et vous vous appelez «Hassan» (Bien), c'est pourquoi je me suis dit : « Vos parents méritent d'être loués, car ils ont fait sortir le bien (Hassan) en notre faveur.»

Hassan : C'est sympa à toi, merci.

Anwar : vous avez mentionné la parole de Cheikh Muzafar (que la bénédiction de Dieu soit sur lui) : « ...**Dieu récompense les obéissants et a le droit de pardonner aux désobéissants** » alors pourquoi il a dit : « **Il a le droit de pardonner les désobéissants.**»? (nc: que dit la version originale? « A le droit de pardonner » ou « se réserve le droit de pardonner » , etc?)

Hassan : C'est bien, c'est une belle observation. Sur ce point, Dieu Tout-Puissant ne manque pas à sa promesse lorsqu'Il est lié par la promesse de récompenser les obéissants, mais Il a le droit de renoncer à son droit de punir les désobéissants par le biais de la préférence et de la miséricorde. (nc : donc Il se réserve le droit de pardonner.. «avoir le droit» est une notion différente, que dit la VO?)

Anwar : J'en comprends qu'Il ne doit pas punir les obéissants, n'est-ce pas?

Hassan : Oui, tout à fait, mais toutes les conditions de l'obéissance doivent être réunies. (Nc: définition de Ouais: interjection

FAMILIER (IRONIQUE, SCEPTIQUE OU NÉGLIGÉ) ce n'est pas une expression idoine dans ce contexte, Hassan n'est ni ironique, ni sceptique, ni négligé: c'est un maître ou non ?.. Les jeunes comprennent le mot OUI et le disent aussi...)

Anwar : Vous avez ouvert une autre perspective, alors quelles sont les conditions de l'obéissance?

Hassan : Nous en parlerons dans le chapitre de la prescription divine aux serviteurs, mais il est possible d'en parler brièvement.

A cet égard, les conditions de l'obéissance dépendent de l'ordre qui

provient de Dieu Tout-Puissant et le serviteur doit y obéir, et l'obéissance doit être observée avec dévouement à Dieu Tout-Puissant sans L'associer à personne ni à une chose quelconque.

Anwar : Merci, c'est clair.

Hassan : Louange à Allah Tout-Puissant, donc à la prochaine rencontre s'il plaît à Dieu.

Episode 18

L'explication des maux et des catastrophes naturelles

Anwar : Mon maître béni, revenons à notre sujet sur «la Justice Divine».

Hassan : Oui, je t'écoute.

Anwar : Après avoir su que Dieu Tout-Puissant ne fait pas le mal ni ne renonce au bien, dans ces conditions comment pouvons-nous expliquer les calamités, les souffrances, les douleurs et les catastrophes naturelles?

Hassan : Il y a deux réponses pour cette question, l'une est résumée et l'autre est détaillée:

La réponse résumée: Dieu Tout-Puissant ne fait pas le mal, étant donné qu'Il est Sage, Il ne commet pas de futilités, nous en trouvons l'illustration dans des preuves intellectuelles et coraniques. Ainsi donc, tout ce qui provient de Lui, c'est de la sagesse, de la bienfaisance et de la miséricorde, ce qui fait que nous devons voir tout ce qui est dans l'existence à l'égard du mal et de la calamité comme un signe de sagesse et de l'intérêt de la créature.

Mais le vrai problème qui se pose concerne notre incapacité à connaître la sagesse et l'intérêt, néanmoins, nous ne devrions pas interpréter ce qui se passe ayant trait à la souffrance et au malheur comme oppression, ça ce n'est pas juste. (Par exemple, c'est mal de voir un bulldozer démolir une belle villa ou bien gaspiller un jardin, mais après avoir été informé qu'on veut y construire un hôpital pour soigner les malades, nous sentons automatiquement au fond du cœur de la joie et du bonheur, puis nous changeons notre avis en les remerciant). Et ainsi si nous demandions à Dieu Tout-Puissant: « Pourquoi Tu nous fais ça?» La réponse serait:

« Pour que vous puissiez bénéficier de tel intérêt ou bien pour vous mettre à l'abri d'un malheur; en conséquence de quoi nous nous calmons et remercions notre Seigneur de nous avoir protégés.

Anwar : C'est un argument raisonnable, nous ne devons pas juger trop rapidement, notamment si nous savons que l'Auteur est juste et sage.

Hassan : La réponse détaillée:

Le fait d'analyser un phénomène isolément des autres phénomènes est une analyse imparfaite, car les événements sont des épisodes cohérents et consécutifs dans une chaîne étendue, d'où on ne doit pas juger un phénomène particulier sans avoir observé son antécédent et sa conséquence, par exemple, si une tempête s'élève dans une côte, endommage les maisons, et arrache les arbres, elle sera considérée comme quelque chose de mal. Mais si les voiliers naviguent tranquillement sur la mer par temps calme, ce sera considéré comme quelque chose de bien. Si nous admettons que ce vent fait sortir quelque chose à côté, mais c'est le moyen de la fécondité des fleurs, de faire bouger les nuages qui inclut les pluies, et de disperser les vapeurs qui s'élèvent des usines qui influent l'environnement s'ils n'étaient pas disséminés (nc: Revoir la traduction ?) et d'autres bienfaits du vent, dans ces conditions c'est sûr qu'il sera considéré comme quelque chose de bien. Alors nous tirons profit de cette lésion partielle destinée à un individu particulier ou un petit groupe que c'est un mal minime par rapport à ceux qui ont subi la lésion, par ailleurs c'est un avantage général en faveur de beaucoup de créatures, donc c'est un grand bienfait, de sorte que si les victimes de la lésion savent que les avantages sont plus nombreux que les dommages ne s'en plaindront pas, mais à condition d'être dépourvu de toutes sortes d'égoïsme. (idem)

C'est la même règle qui s'applique sur les tremblements de terre et les autres catastrophes naturelles: si leurs bienfaits et profits sont plus nombreux que leurs dommages, dans ce cas, ils ne seront pas considérés comme quelque chose de mal, mais au contraire comme quelque chose de bien absolu.

Anwar : Mais en quoi consiste le péché des victimes?

Hassan : Les épreuves et les catastrophes naturelles ne proviennent pas toujours des péchés pour que nous soyons émus et que nous nous interrogiions sur le péché responsable. Ou bien si elles procédaient de la cause du péché seraient quelque chose de bien, car la douleur et la lésion qui frappent le pécheur seront une expiation de son péché et la suppression de ses malfaisances.

Anwar : Alors, quel est le péché des croyants qui sont victimes de lésion et de dommage ?

Hassan : Tu as toujours l'idée que les catastrophes naturelles et les épreuves ont pour but d'effectuer de représailles et de punir, ô mon frère, au contraire, nous avons déjà mis en évidence que toutes ces catastrophes et lésions comportent un avantage en faveur des autres, et en cas de victimes elles seraient l'expiation des malfaisances des victimes, ou bien elles les feraient accéder aux rangs les plus élevés. Par conséquent, si le croyant avait le monopôle du choix entre être victime d'une épreuve afin d'être récompensé en s'approchant de Allah Tout-Puissant, et de jouir d'un état de santé dont l'organisme fonctionne bien, mais sans être récompensé, c'est probable qu'il choisirait la récompense de s'approcher de Allah Tout-Puissant, car aucun judicieux ne le refuse.

Donc, à la prochaine rencontre.

Episode 19

L'épreuve s'agit-il du châtime ?

Anwar : Le Saint Coran nous indique que certaines gens sont victimes de calamité pour être punis, qu'en dites-vous?

Hassan : Oui, il y a deux types de gens: Dans l'un, c'est le croyant mais il désobéit, et dans l'autre, c'est le mécréant ou oppresseur, et le châtime lié au second type se fait dans le cadre de représailles pour qu'il soit une leçon pour les autres. Cependant, si Dieu punit quelqu'un parmi le second type dans ce monde ici-bas, il est probable qu'Il apaiserait la punition dans l'Au-delà pour ceux qui le méritent.

Anwar : Selon vos propos, il se trouve des avantages dans ces épreuves, alors quelles sont-ils?

Hassan : Les avantages des épreuves y compris:

1) C'est un moyen d'exploiter les potentialités: les épreuves entraînent de prendre des dispositions adéquates en vue de s'en sortir et de se mettre à l'abri, ce qui invite les victimes à la créativité, car le besoin c'est la base de la création. Nous en trouvons l'illustration dans le Saint Coran: «**Il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien** »⁽¹⁾.

2) Les calamités et les épreuves sont une sonnette d'alarme: Le fait de s'adonner aux plaisirs, de courir après les biens de ce monde et d'oublier le Jour du Jugement, dans ce cas, le négligeant a besoin de quelque chose qui lui rappelle la tombe et le Jour du Jugement, et les calamités et les épreuves ce sont les moyens les plus appropriés d'accomplir cette tâche, car elles suscitent l'attention des judicieux, et remettent le serviteur

(1) Sourate4, Verset19

fugitif à son Seigneur.

3) Les épreuves servent à connaître les faveurs et en les respectant: S'il y a une seule mode de vie qui ne change pas, et le plaisir perpétuel, cela provoque le manque de respect à l'égard de la faveur, à cause d'en habituer. Mais si cette faveur est perdue un jour, l'homme va connaître sa valeur et fera tout pour la préserver. Ainsi que l'alternation entre l'aigre et le savoureux, et entre la souffrance et le délasserment mène le serviteur à sentir les faveurs de son Seigneur que ce soit dans les circonstances de joie et du malheur, de détresse et du standing.

Anwar : Il paraît que la Justice Divine serait une source qui se distinguerait des branches, (???) alors quelles sont-elles ses branches ?

Hassan : En fait, le sujet de la Justice Divine nous invite à cette question: Est-ce que c'est de la vengeance ou une leçon aux pécheurs et aux autres? En réalité, la vengeance, c'est une réaction sentimentale, et Dieu Tout-Puissant en est dépourvu, donc il est hors de question de dire que la vengeance est un motif qui incite Dieu à appliquer le châtement contre les pécheurs. Mais si nous disons que c'est une correction qui a pour but de donner une leçon pour qu'un tel péché ne soit pas commis à l'avenir, cette explication est valable seulement ici-bas, et non pas dans l'Au-delà.

Anwar : Donc, quelle est la cause primordiale du châtement?

Hassan : Le châtement c'est un effet positif à cause de l'existence de l'inhérence entre le criminel et le châtement, nous en trouvons l'illustration par deux aspects :

Premièrement : les actes de la criminalité et de la bienfaisance qui dérivent de leur auteur sont adéquates et appropriées avec sa disposition et son instinct à cause de la répétition, et ces dispositions et instincts caractérisent le fond de l'entité de l'être humain. En effet, l'être humain (le bienfaiteur et le malfaiteur) se ressuscite avec ces dispositions et instincts qui découlent de la continuité de l'obéissance ou de la désobéissance. Par ailleurs, les dispositions créent le paradis et l'enfer.

Deuxièmement : Le travail de l'être humain se distingue par deux aspects: L'aspect temporel et l'aspect sacré qui se rapporte à l'Au-delà. Et le travail de l'être humain s'adapte aux circonstances propres à sa nature.

Par exemple, la prière a une image particulière dans le monde ici-bas en ce qui concerne les mouvements et les supplications, mais dans l'au-delà, elle se caractérise par une autre image, Dieu dit en effet dans le Saint Coran: « **Que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux. Au contraire, c'est mauvais pour eux : au Jour de la Résurrection, on leur** attachera **autour du cou ce qu'ils ont gardé avec avarice. C'est Allah qui a l'héritage des cieux et de la terre. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites** »⁽¹⁾. Il dit également: « **le jour où (ces trésors) seront portés à l'incandescence dans le feu de l'Enfer et qu'ils en seront cautérisés, front, flancs et dos: voici ce que vous avez thésaurisé pour vous-mêmes. Goûtez de ce que vous thésaurisiez** »⁽²⁾

Anwar : Je comprends maintenant, donc le châtement c'est le fruit du travail du criminel et ce n'est pas quelque chose qu'on lui impose. Que Dieu vous récompense. (nc: est-ce le criminel, ou le fautif, le pécheur en général? De même pour le mot crime employé plus haut, s'agit-il de crime ou de péché en général ?)

Hassan : Pareillement à toi, alors nous continuons à la prochaine fois, s'il plait à Dieu le Tout-Puissant.

(1) Sourate 3, Verset 180

(2) Sourate 9, Verset 35

Episode 20

Le châtimeut est-il égal au péché ?

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous)

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullâhi wa Barakâtuhu (et que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur vous). Je vois que tu as une question, quelle est-elle?

Anwar : Souvent le châtimeut est égal au crime d'une manière dimensionnelle et qualitative, mais on constate que cette équité n'existe pas dans les châtimeuts de l'Au-delà, et les recherches poussées dans ce domaine soulignent que certains criminels s'éternisent dans l'enfer, cependant la durée de leur désobéissance est plus courte que celle du châtimeut?

Hassan : Pour que le châtimeut soit conforme quantitativement et qualitativement au crime il faut qu'il soit juridique, mais au cas où le châtimeut aurait un rapport naturel avec l'acte criminel, une telle conformité serait exclue.

Anwar : Pourriez-vous m'expliquer davantage avec un exemple ?

Hassan : Oui, avec plaisir, au cas où un chauffeur ferait preuve de négligence pendant une très courte période, cela pourrait lui causer un préjudice matériel et psychologique pendant toute sa vie. De même, si son véhicule se renversait ou bien s'il était impliqué dans un choc entraînant des blessures, les conséquences de cet accident lui coûteraient cher durant toute sa vie, ou lui coûteraient la vie.

Anwar : Excellent ! Votre explication est parfaite, alors est-ce qu'il y a d'autres perspectives concernant la Justice Divine?

Hassan : Oui, il y a des choses importantes, y compris la question de

l'injonction (l'ordre divin auquel on doit obéir), alors la question qui se pose est de savoir s'il est possible que Dieu Tout-Puissant impose à Ses serviteurs une charge supérieure à leurs capacités ?

Anwar : Que voulez-vous dire ?

Hassan : Je voudrais dire: Est-ce que Dieu Tout-Puissant chargerait Ses serviteurs de faire entrer le chameau dans le chas d'une aiguille, ou de voler dans le ciel, etc.?

Anwar : Dieu Tout-Puissant en est libre, personne ne peut L'empêcher de faire ce qu'Il veut, car toutes les créatures Lui appartiennent, n'est-ce pas?

Hassan : Oui, tout ce qui se trouve dans l'existence appartient à Dieu Tout-Puissant, mais ça ne veut pas dire qu'Il lui impose des charges supérieures à ses capacités, car c'est une injustice évidente, et l'injustice ne dérive jamais de Dieu Tout-Puissant, puisque c'est une faiblesse, et que Dieu est La Perfection Absolue. (nc : Le terme « incarner » est impropre car il sous-entend par son étymologie que Dieu est de chair..)

Anwar : Excellent! Belle parole et excellente inférence intellectuelle ! Mais pourriez-vous m'en donner des preuves coraniques?

Hassan : Oui, il y a beaucoup de versets concernant ce sujet : «**Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité** »⁽¹⁾. Et le Tout-Puissant dit également : «... **Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs** »⁽²⁾. Il dit également : «... **Et ton Seigneur ne fait du tort à personne** »⁽³⁾. (nc: On ne doit pas couper dans les versets coraniques, la Parole de Allah Subhanahu wa Ta'Ala ne se tronque pas.. il faut les citer intégralement, quitte à souligner la partie.. à souligner !)

Anwar : Merci beaucoup... Alors excusez-moi d'interrompre la conversation, car j'ai une chose importante à faire, donc nous nous rencontrerons demain s'il plaît à Dieu le Tout-Puissant. (nc : On ne s'excuse pas soi-même mais on demande à autrui de nous excuser. Remarque sur la cohérence du dialogue : ce devrait être le maître qui

(1) Sourate 2, Verset 286

(2) Sourate 41, Verset 46

(3) Sourate 18, Verset 49

fixe les rendez-vous..)

Hassan : Que Dieu t'aide... donc à la prochaine.

(Remarque sur la cohérence du dialogue : L'élève dit in sha Allah.. mais pas le maître... bon enseignement aux jeunes! La cohérence du propos est essentielle pour convaincre..)

Episode 21

La prédestination (loi supérieure qui semble mener le cours des événements vers une certaine fin)

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous).

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullâhi wa Barakâtuhu (Et que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur vous).

Anwar : Nous avons abordé un thème à propos de la Justice Divine, mais avant que ce chapitre ne touche sa fin, j'aimerais bien que vous parliez un peu de la « **prédestination** » dont j'ai toujours entendu parler ?

Hassan : Parler de ce sujet requiert des introductions scientifiques, car il fait partie des questions profondes et philosophiques, donc nous devons en parler d'une manière globale et résumée en tenant compte de ton niveau, ce qui fait que la conviction seulement aurait suffi sans tomber dans les détails et questions épineuses... Qu'en dis-tu?

Anwar : C'est à vous de choisir, mon maître, vous connaissez mieux ce qui convient.

Hassan : Donc il n'y a pas de problème... ô mon frère bien-aimé, « la **prédestination** » fait partie des questions islamiques qui se trouvent dans le Saint Coran et la Tradition Prophétique. Par conséquent, c'est une obligation d'y croire. Nous en trouvons l'illustration dans un récit du Noble Messager d'Allah (sawas): « Il y a quatre types qui ne bénéficieront pas de la miséricorde de Dieu le Jour du Jugement : l'ingrat, celui qui met l'ostentation dans ses actions, l'ivrogne et celui qui ne croit pas à la prédestination ».

Anwar : Donc c'est une obligation d'y croire quel que soit notre niveau de connaissance à l'égard des détails.

Hassan : Excellent, c'est une réponse sage... Mais c'est possible d'en parler d'une manière résumée.

Anwar : Je vous écoute.

Définition linguistique :

Hassan : Tout d'abord, il est nécessaire de définir la notion de prédestination.

Le terme qui désigne la notion de la prédestination en arabe se caractérise de deux mots : « al-qadâ wal qadar ».

La définition « al-qadâ »: la notion linguistique de ce mot signifie figner quelque chose et l'achever avec soin, c'est-à-dire accomplir à la perfection. Par ailleurs, il y a d'autres termes qui correspondent avec la notion de ce mot comme Cheikh al-Moufid l'a mentionné (la bénédiction de Dieu soit sur lui) : la création, l'ordre, l'annonce et la décision rendue par un juge etc. D'où la compréhension de ce verset: « **Il décréta d'en faire sept cieus en deux jours et révéla à chaque ciel sa fonction** »⁽¹⁾ c'est-à-dire: Il figna la création des cieus.

En ce qui concerne la définition « al-qadar » linguistiquement: il s'agit de limiter chaque chose en montrant sa quantité, sa qualité et son prix.

Définition terminologique :

Al-qadâ wal qadar (la prédestination) concerne l'ensemble des caractéristiques temporelles, spatiales, qualitatives et quantitatives d'une chose, et de surcroît, les limites de l'existence d'une chose, ses particularités qui la caractérisent depuis son apparition jusqu'à sa disparition.

Anwar : Pourriez-vous m'en expliquer davantage ?

Hassan : S'il plaît à Dieu je mettrai en évidence le sens de cette parole avec des exemples... Alors à la prochaine.

(1) Sourate 41, Verset 12

Episode 22

La prédestination (suite)

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous)

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm mon frère Anwar (Et que la paix soit sur vous). Revenons à nos moutons!

Al-qadar : L'exemple de l'illustration: al-qadar c'est comme pour un bâtiment de trois étages, chaque étage inclut quatre chambres construites en fer et en ciment, et la superficie de la construction est de quatre-cents m², elle est couverte de la stéatite de couleur marron, et son plancher est tel et tel... ces particularités sont la description du bâtiment. Ainsi que al-qadar, c'est-à-dire la prédestination des choses.

Anwar : Excellent! Alors que dites-vous à propos de « al-qadâ » ?

Hassan : En ce qui concerne la définition terminologique de « al-qadâ », il s'agit du fait qu'une chose arrive au point que son existence devient indispensable grâce à la réunion des parties de sa cause.

Anwar : Expliquez davantage.

Hassan : C'est-à-dire que si le processus de la caractérisation d'une chose est achevé selon sa nature, le générateur décide de la mettre dans le monde de l'existence. Car l'obstacle a cessé d'être visible. Donc ce n'est pas la peine de rester dans le monde de l'inexistence.

Anwar : Est-il possible, selon l'exemple précédent à propos de « al-qadar », de m'expliquer « al-qadâ » ?

Hassan : Oui, Alors si nous avons le terrain, les matériaux de la construction et le plan de la construction en désignant ses aspects, ses couleurs et sa superficie, l'ingénieur s'engagera à amorcer les travaux.

Anwar : Il est temps maintenant d'appliquer ce que nous savons à la

vie, alors comment ça se passe?

Hassan : Avant de l'appliquer à la vie je voudrais citer deux récits qui confirment notre tendance.

Premièrement : rapporté par Abu al-Hassan ar-Ridha (as), Yunus lui demandait la notion de la prédestination « al-qadar wa al-qadâ », et Imam (as) a dit: « Il s'agit de l'ingénierie en désignant les limites qui caractérisent l'existence et l'évanescence. Et « al-qadâ » consiste en l'arrangement définitif, la réalisation complète et l'établissement de la moelle.»

Deuxièmement : L'Imam ar-Ridha (as) a dit à Yunus Mawlâ 'Ali bin Yaqtin: « Sais-tu ce que signifie « al-qadar »? » Il dit: « Non ». Alors l'Imam (as) dit: « C'est l'ingénierie qui traite de la longueur, de la largeur et de l'existence d'une chose. Et Il dit également: « Si quelque chose plaît à Dieu, sa volonté, par apport à cette chose, s'active, et cette volonté entraîne la limitation et la désignation des aspects de cette chose, ensuite la figole et l'achève avec soin.

Ces deux récits et d'autres décrivent la notion de la prédestination.

Anwar : Ah ça c'est excellent et clair !

Hassan : Maintenant appliquons notre connaissance sur la vie:

Il n'y a pas de doute sur l'existence des traditions divines qui influencent l'univers et la société humaine. Et ces traditions ont un ascendant direct sur le bonheur et sur le malheur des individus.

Ainsi, je peux te donner un exemple concret de ce que je prétends:

La prédestination divine, selon la notion de (al-qadar), à l'égard d'une nation dont la majeure partie se trouve au seuil de pauvreté, et dont la minorité nage dans le standing et l'aisance par l'oppression et la violation des droits des autres, et d'une autre nation dont la majorité jouit d'une vie heureuse et prospère par le biais de la solidarité et de la fraternité, et ces deux prédestinations consistent en une question de choix et non en une sujétion venue de Dieu Tout-Puissant, étant donné que la nation qui choisit l'oppression et la violence se trouve dans la pauvreté et le dénuement, contrairement à la nation qui a choisi la fraternité et la solidarité comme mode de vie, car elle se distingue par l'aisance et la prospérité... c'est ainsi

que Dieu a prédestiné sans avoir contraint qui que ce soit dans un mode particulier.

Anwar : Est-ce que la prédestination choisie par une nation contient une influence de la part de Dieu Tout-Puissant?

Hassan : Non, c'est juste une prédestination et la nation est libre de faire son choix sans aucune contrainte de la part de Dieu Tout-Puissant.

Anwar : Donc que dites-vous à propos de la prédestination divine selon la notion de (al-qadâ) ?

Hassan : La nation décide et choisit son mode de vie par elle-même, la prédestination divine selon la notion de (al-qadâ) se fait selon les caractéristiques qui font la distinction du mode qu'elle a choisi. (nc: Confusion fréquente des traducteurs et étudiants FLE entre **le mode (masculin)** et **la mode (féminin)**.. Petit mémo: **Le mode de vie** est la manière de vivre, d'être et de penser, d'une personne ou d'un groupe d'individus. C'est son comportement quotidien, sa façon de vivre autour et pour certaines valeurs. **La mode** est une tendance temporaire, comme la mode vestimentaire par exemple, alors que **le mode** est un état, une manière, une façon de faire, en grammaire, c'est un trait grammatical dénotant la manière dont le locuteur s'exprime, etc..)

Anwar : J'aimerais que vous me l'expliquiez davantage, s'il vous plaît.

Hassan : Je vais te l'expliquer après notre pause pour prendre de l'eau fraîche et du thé, qu'en dis-tu ?

Anwar : C'est une bonne idée, alors je suis d'accord.

Episode 23

La prédestination (suite)

Anwar : Nous nous sommes déjà amusés du délassement, de l'eau fraîche et du thé, donc revenons à nos moutons.

Hassan : Bien sûr... Monsieur, nous avons dit: Dieu Tout-Puissant ne contraint personne à agir contre son gré, et je vais te l'expliquer par deux exemples:

Supposons qu'il y ait un malade qui trouve devant lui deux prévisions:

- 1) Aller chez les médecins spécialistes pour être diagnostiqué et traité.
- 2) se négliger et refuser de se rendre chez les médecins.

Alors, si son choix porte sur la première prévision, la probabilité d'être guéri se fait d'une manière quasi certaine. Mais s'il choisit la deuxième prévision la possibilité d'être guéri serait remise en question. En effet, la nature de ces deux prévisions et leurs avantages et conséquences consistent en la prédestination divine, mais le choix reste toujours entre les mains du malade, il est libre de faire son choix.

Anwar : Si je comprends bien, Dieu Tout-Puissant ne force personne à agir contre son gré, n'est-ce pas?

Hassan : Il n'y a pas l'ombre d'un doute, car la contrainte est absolument contraire à la justice, c'est une injustice, et Dieu Tout-Puissant en est dénué. (nc : mauvais exemple, postulat discutable... lorsqu'un condamné est emmené de force en prison (sous contrainte, donc), pour y effectuer une peine méritée, ce n'est pas contraire à la justice..)

Anwar : Alors qu'entendez-vous par l'expression qui prône qu'une telle chose c'est une prédestination et vouée d'avance à un destin de sorte qu'il est obligatoire d'avoir lieu ?

Hassan : Tout d'abord, il est nécessaire de savoir que la prédestination divine ne prive pas l'être humain de choix. Car la liberté et le choix font parties des caractéristiques de l'être humain, ce qui veut dire que la prédestination divine s'applique sur le fait que l'être humain jouit de ces deux distinctifs. Ainsi que Dieu Tout-Puissant a voué constitutivement l'action de l'être humain se faite par son gré et par sa liberté totale.

Anwar : Pourriez-vous m'expliquer davantage?

Hassan : Le libre choix est voué et prédestiné chez l'être humain constitutivement de la part de Dieu Tout-Puissant: l'être humain est naturellement libre d'agir de son propre gré. Alors, où se trouve la contrainte?

Anwar : Donc l'existence de la contrainte vouée d'une manière constitutive chez l'être humain au point qu'il agisse en dehors de son gré, c'est une fausse théorie. Mais d'où vient cette idée?

Hassan : c'est une fausse théorie prônée par Mu'awiya en vue de légitimer son règne... c'est une longue histoire.

Anwar : Laissez tomber, nous n'en avons pas besoin. Mais que dites-vous à propos de l'expression qui prône que: je suis voué d'avance à un destin au point que je ne puisse rien faire de s'en fuir ?

Hassan : La connaissance de Dieu Tout-Puissant à l'égard de la prédestination d'une chose et de la nécessité de son existence, c'est une connaissance inscrite dans un livre. En effet Dieu sait les choses avant qu'elles se produisent et Il les inscrit. Mais ça ne veut pas dire que ce qu'Il a inscrit concerne une prédestination hors du gré du serviteur.

Anwar : Expliquez davantage, s'il vous plaît.

Hassan : Dieu Tout-Puissant sait qu'Anwar fera telle ou telle chose de son propre gré, donc Dieu écrit seulement ce qu'Anwar fera. Alors est-ce que ça veut dire Anwar est forcé de faire ce que Dieu Tout-Puissant a écrit ?

Anwar : Non, c'est juste une connaissance et une écriture.

Hassan : L'écriture de Dieu Tout-Puissant n'a rien à voir avec l'action de l'être humain. Mais il est nécessaire de savoir que Dieu n'écrit jamais quelque chose qui aura lieu, et le contraire se produira, ça c'est impossible, car Dieu Tout-Puissant sait tout.

Anwar : Bien dit! Vous avez mis en lumière quelque chose d'important: ce n'est pas normal d'adresser des blâmes et des réprobations à Dieu Tout-Puissant lorsqu'une chose détestable nous touche. Et nous ne pouvons pas justifier notre échec en disant que c'est une prédestination. Dans le même ordre d'idée, nul n'a le droit d'oppresser l'autre en lui disant : c'est une prédestination. Car l'homme est libre de ses choix et non pas voué d'avance à un destin en dehors de son gré. Merci beaucoup, Hassan, vous avez éveillé mon intellect. (nc: cohérence du texte: Anwar appelle maintenant son maître par son prénom?)

Hassan : La gloire et louange à Dieu le Tout-Puissant.

Episode 24

L'origine du bien et du mal

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous)

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullâhi wa Barakâtuhu (Et que la paix, la miséricorde de Dieu et Sa bénédiction soient sur vous).

Anwar : Sachant que le sujet de notre discussion concerne la Justice Divine, si vous me le permettez, j'ai quelques questions à vous poser?

Hassan : J'aurai plaisir à te répondre; cela appelle une grande récompense.

Anwar : Quelle est l'origine du mal et du bien ? C'est Dieu ou le serviteur ?

Hassan : Si nous jetons un œil sur le bien et le mal en tant que créatures, ils ne peuvent pas se produire sans Dieu Tout-Puissant, car Il est le Créateur de tout. Mais si l'analyse se fait selon leurs circonstances, nous verrons que le bien provient de Dieu Tout-Puissant, et le mal provient de la négligence du serviteur.

Anwar : Que dites-vous ?... Je ne comprends rien. (nc: surfait)

Hassan : C'est-à-dire que l'ensemble des causes provient de Dieu Tout-Puissant, mais le coloriage procède de l'homme. En d'autres termes, s'Il n'était pas Dieu Tout-Puissant, le serviteur n'aurait pu désobéir.(???) Car le serviteur effectue des actions par la puissance et la force de Dieu, mais sa négligence dans le processus du choix l'a entraîné à désobéir. Nous en trouvons l'illustration dans un récit sacré (hadith qudsi, provient directement de Dieu et est transmis par le Prophète (sawas) sans en avoir changé ni la forme, ni le contenu): « Ô fils d'Adam, par Ma volonté, tu choisis ton propre chemin, par Ma grâce, tu accomplis tes obligations

religieuses, et par Ma puissance, tu as la force de me désobéir; car Je t'ai créé en t'accordant des yeux et des oreilles, alors Je suis l'Origine de tes bienfaits, mais tu es l'origine et le responsable de tes malfaits.»

Entre autres, « Ô l'homme, Je t'ai octroyé la puissance et la force d'agir, donc si tu fais le bien, adresse-le moi, car c'est une faveur qui provient de ma part. Mais si tu fais le mal, adresse-le toi à toi-même, car c'est à cause de ta négligence et de ton ignorance, et Je m'en suis dépourvu.»

Anwar : C'est devenu clair, donc le serviteur agit par la Force et la Puissance de Dieu Tout-Puissant, et si ses actes sont bons, il doit adresser la louange à Dieu Tout-Puissant, car c'est une faveur. Mais si les actes sont mauvais, il doit adresser les blâmes et les réprimandes à lui-même.

Hassan : Ah ça, c'est bien, tu as parfaitement compris.

Anwar : J'ai une autre question : Qu'est-ce que ça veut dire, de quoi traite cet énoncé "La guidance et le fourvoiement s'attachent à la Volonté de Dieu Tout-Puissant" ??

Hassan : Je vais te répondre après la pause.

Episode 25

De quoi traite cet énoncé “La guidance et le fourvoiement s’attachent à la Volonté de Dieu Tout-Puissant” ?

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous)

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullâhi wa Barakâtuhu (Et que la paix, la miséricorde de Dieu et Sa bénédiction soient sur vous).

Anwar : Vous n’oubliez sans doute pas votre promesse de répondre à notre question?

Hassan : Bien sûr que non, je reste bien entendu à ton entière disposition pour tout éclaircissement que tu estimerais nécessaire.

Comme tu le sais, mon frère bien-aimé, les versets bénis du Coran ont indiqué que la guidance et le fourvoiement s’attachent à la Volonté de Dieu Tout-Puissant: « ... **Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut. Et, c’est Lui le Tout-Puissant, le Sage.** »⁽¹⁾.

Et il y a beaucoup de versets qui indiquent le même sens, et si nous les analysons littérairement, les textes reflètent la contrainte et l’absence de libre choix chez l’homme. Mais Dieu Tout-Puissant ne force personne à faire du bien ou du mal contre son gré, en effet le choix est la bascule qui détermine l’obéissant et le désobéissant.

Anwar : Donc comment nous sortons-nous de cette problématique?

Hassan : Il n’y a pas de problématique, mais c’est juste un vide qui s’est produit à cause de l’ignorance à l’égard de ces choses...

De toute façon, avant de répondre à ta question, il est nécessaire que je t’explique qu’il y a deux sortes de guidance: la première appartient à la guidance générale, et la seconde, à la guidance particulière. Maintenant, j’expose le sujet d’une manière simple en citant les versets suiv-

(1) Sourate 14, Verset 4

ants : « **Il guide qui Il veut vers un droit chemin** »⁽¹⁾, c'est l'indication de la guidance générale et particulière. Il dit également : « **Allah égare qui Il veut** »⁽²⁾, c'est l'indication de la privation du serviteur de la guidance particulière seulement.

Anwar : J'ai besoin d'éclaircissement supplémentaire pour que je puisse comprendre parfaitement. (nc: Les choses sont pourtant claires, ces répétitions sont lassantes, et l'on se demande si l'élève est idiot?)

Hassan : Avec plaisir... la guidance générale concerne toutes les créatures, mêmes les êtres qui ne sont pas dotés de raison. Et elle se divise en deux parties:

1) La guidance générale naturelle (innée): Il s'agit de la création de toute chose et de sa disposition naturelle lui permettant d'atteindre son objectif, lequel constitue sa raison d'être. Nous en trouvons l'illustration dans le Saint Coran: « **Est Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée** »⁽³⁾. Mais la guidance naturelle chez l'être humain consiste en son intellect qui lui permet d'achever son rôle dans la vie, c'est-à-dire atteindre à la perfection, laquelle est sa raison d'être.

2) La guidance générale acquise: C'est la guidance générale qui concerne seulement les êtres qui se distinguent de l'intellect. Car ce sont des êtres qui ont l'habileté et la disposition naturelles et nécessaires de connaître les lois de Dieu en vue d'accéder à la perfection.

Mais en ce qui concerne la guidance particulière, elle s'attache à certains individus, c'est-à-dire ce type de guidance concerne seulement ceux qui se servent de la lumière de la guidance générale, et en profitent parfaitement. Autrement dit, si l'être humain se sert de son intellect et s'engage à appliquer les lois de Dieu Tout-Puissant à la lettre, il sera dans la sollicitude et le patronage divin. En conséquence, Dieu le Tout-Puissant met la chance de son côté sur les chemins de la réussite, qui lui permet d'effectuer de bonnes actions, ainsi dans le Saint Coran : « **Quant à ceux qui se mirent sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur**

(1) Sourate 2, Verset 142

(2) Sourate 13, Verset 27

(3) Sourate 20, Verset 50

inspira leur piété »⁽¹⁾. Et également : « **Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers** »⁽²⁾.

(nc : intellect, ou intelligence? Ce n'est pas du tout la même notion, et la plupart des intellectuels ne suivent pas la bonne voie.. par contre, Allah parle des doués d'intelligence: "**Dis: «Sont- ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas?» Seuls les doués d' intelligence se rappellent.**" (Coran, 39 : 9).)

Anwar : Nous connaissons maintenant la guidance générale et la guidance particulière. Alors comment nous pouvons comprendre que le fourvoiement s'attache à la Volonté de Dieu?

Hassan : La notion de l'égarement dans ce verset : « **Allah égare qui Il veut** » concerne l'absence de la guidance particulière et de la chance à cause des mauvaises actions telles que l'oppression et l'impudicité, comme le Saint Coran nous en parle: « **Allah ne guide pas les gens injustes.**»⁽³⁾. En outre « **mais Il n'égare par cela que les pervers.**»⁽⁴⁾.

Anwar : Excellent, je comprends parfaitement.

(1) Sourate 47, Verset 17

(2) Sourate 29, Verset 69

(3) Sourate 2, Verset 258

(4) Sourate 2, Verset 26

Episode 26

L'origine du bonheur et du malheur

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous)

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullâhi wa Barakâtuhu (Et que la paix, la miséricorde de Dieu et Sa bénédiction soient sur vous).

Anwar : J'ai une question à propos de la Justice Divine, pourriez-vous y répondre?

Hassan : Oui, je t'écoute. (nc: Cohérence du texte: Puisque le maître tutoie l'élève dès le début, il ne peut le vouvoyer ensuite..)

Anwar : J'entends souvent que telle personne est heureuse, et que telle autre est malheureuse, alors d'où proviennent ce bonheur et ce malheur, proviennent-ils de Dieu Tout-Puissant, du serviteur ou bien des deux ?

Hassan : C'est une excellente question. Tout d'abord il est nécessaire de mettre en évidence leurs notions (bonheur et malheur).

Anwar : Très bien, d'accord.

Hassan : La définition du bonheur consiste en une spécificité qui caractérise le serviteur lorsqu'il acquiert le bien conforme à son corps et à son esprit, et qu'il en jouit. Mais en ce qui concerne la définition du malheur, il s'agit de l'absence de cette spécificité et de la jouissance dérivée du bien conforme, corporellement et spirituellement, au serviteur.

Anwar : Même s'il y a d'autres définitions différentes, je me réfère à votre... donc, continuez. (nc: Cohérence du texte: l'élève est trop directif vis-à-vis du maître..)

Hassan : Il est important de souligner que ces choses-là sont indiquées dans le Saint Coran et dans la tradition prophétique.

Dieu a dit : « Le jour où cela arrivera, nulle âme ne parlera qu'avec Sa

permission (celle d'Allah). Il y aura des damnés et des heureux. Ceux qui sont damnés seront dans le Feu où ils ont des soupirs et des sanglots. Pour y demeurer éternellement tant que dureront les Cieux et la Terre - à moins que ton Seigneur n'en décide autrement - car ton Seigneur fait absolument tout ce qu'Il veut. Et quant aux bienheureux, ils seront au Paradis, pour y demeurer éternellement tant que dureront les Cieux et la Terre - à moins que ton Seigneur n'en décide autrement - c'est là un don qui n'est jamais interrompu »⁽¹⁾.

Ces versets, au niveau littéraire, entraînent le lecteur à ressentir que le bonheur et le malheur sont deux aspects qui caractérisent l'être humain malgré lui. Mais en réalité, ces versets ont juste pour but d'informer dans l'optique d'inciter les gens à l'obéissance et d'enrayer la désobéissance. Car Dieu Tout-Puissant a voulu mettre en évidence que celui qui choisit l'obéissance jouit du bonheur, mais celui qui choisit la désobéissance pâtit du malheur. Donc le fait de donner cette information montre Sa connaissance absolue et Sa volonté. Mais ça ne veut pas dire la contrainte de sa part sur les serviteurs et contre leur gré. Par contre cela confirme le libre choix, puisque le bonheur et le malheur dérivent de l'action, et l'action résulte du libre choix incarné par l'acteur lui-même. Mais cette parole concerne seulement la vie dans l'Au-delà.

Anwar : Mais nous remarquons l'existence de cette notion du bonheur et celle du malheur dans la vie d'ici-bas, alors qu'en dites-vous ?

Hassan : Ô mon frère bien-aimé, le bonheur et le malheur font partie des choses que l'être humain requiert durant sa vie, ils ne sont pas parmi les choses subjectives. En conséquence, l'intelligent ne dit pas que le bonheur c'est quelque chose qui s'attache à l'être humain depuis sa naissance sans se séparer de lui. Néanmoins, ils sont le résultat de facteurs qui jouissent d'un certain niveau de prédestination, et non pas la contrainte même si ces facteurs sont héréditaires, culturels ou environnementaux. C'est pourquoi, l'homme qui se considère comme une créature libre ne perd pas son libre choix dans la mise en œuvre du bonheur ou du malheur à cause de ces facteurs.

(1) Sourate 11, Verset 105-108

Anwar : Mais il y a un récit rapporté du Prophète (sawas) où il a dit: « **Le malheureux, cest celui qui a été malheureux dans le ventre de sa maman, et l'heureux, c'est celui qui a été heureux dans le ventre de sa maman.**»?

Hassan : Ô mon frère Anwar, j'aimerais que tu m'écoutes très bien : si ce récit est authentique, il veut dire que l'être humain dans le ventre de sa maman appartient à l'un de ces deux types: l'heureux et le malheureux, c'est-à-dire celui qui naît du sperme et de l'ovule de deux parents sains corporellement et mentalement jouit du bonheur dans le ventre de sa maman et il continuera dans sa vie, à la différence d'un fœtus formé du sperme et de l'ovule de deux parents malades corporellement et mentalement; cet être à partir de ce moment est régi par le malheur, sauf si Dieu en décide autrement. Donc, ce hadith parle de la vie d'ici-bas et non pas dans l'Au-delà et également il y a un autre sens concernant ce hadith: On a rapporté ceci de Hamd Ibn Amîr: « j'ai demandé à Abū al-Ḥasan 'Alī ibn Mūsā ibn Ja'far 'Alī al-Riḍā (as) par rapport au sens de la parole du Messager d'Allah (sawas) : “Le malheureux, c'est celui qui a été malheureux dans le ventre de sa mère, et l'heureux, c'est celui qui a été heureux dans le ventre de sa mère.” Il a dit: “Le malheureux est celui qui est dans le ventre de sa mère et Dieu sait qu'il effectuera des actions des malheureux, et l'heureux est celui qui est dans le ventre de sa mère et Dieu sait qu'il effectuera des actions des heureux.”

C'est-à-dire que le bonheur ou le malheur de l'individu au moment où il est dans le ventre de sa mère est lié au Savoir de Dieu Tout-Puissant dans la proportion où Il sait que tel sera malheureux à cause de ses choix liés aux mauvaises actions, ou qu'il sera heureux grâce à ses choix liés aux bonnes actions, donc il n'y a pas une contrainte ; l'individu est libre de ses choix.

Anwar : Ça, c'est une excellente parole qui se base sur la logique scientifique.

Hassan : Pour conclure, je vais citer un hadith de l'Emir des croyants (as) qui met en relief la responsabilité de l'homme à l'égard de son bonheur et de son malheur : « **Le vrai bonheur porte sur celui dont son**

action se termine par le bonheur, et le vrai malheur porte sur celui dont son action se termine par le malheur.», donc, il est évident que l'individu est le responsable de son bonheur comme de son malheur.

B - La Prophétie

- 1- La notion de la Prophétie et les intérêts de la mission.
- 2- La mission prophétique est-elle une Compassion Divine?
- 3- Le sens du miracle.
- 4- La différence entre le miracle et la magie.
- 5- Les méthodes établies pour approuver la véracité de la Prophétie.
- 6- Les attributs du Prophète dont l'Infaillibilité.
- 7- L'Infaillibilité et le libre choix.
- 8- L'infaillibilité du Prophète à l'égard des questions individuelles et sociales.
- 9- La Prophétie particulière.
- 10- Les attributs du Prophète de l'Islam.
- 11- Les éléments requis pour la construction de la personnalité de l'Homme.
- 12- L'éloquence et la rhétorique du Saint Coran.
- 13- Le Saint Coran.
- 14- L'universalité de la dernière mission prophétique.

Episode 27

La notion de la Prophétie et les intérêts de la mission prophétique

Anwar : Assalâmu alaykum (que la paix soit sur vous).

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullahi wa barakâtuhu (et que la paix soit sur vous ainsi que la Miséricorde de Dieu et Sa Bénédiction).

Anwar : Certes, il y a d'autres questions concernant la Justice Divine qui ne font pas encore l'objet de traitement, mais je vois qu'elles ne sont pas nécessaires par rapport à cette étape.

Hassan : Oui, en fait les questions liées à la Justice Divine qui sont traitées dans les épisodes précédents suffisent à celui qui recherche une culture générale.

Anwar : Alors, par où dois-je commencer pour parler de la Prophétie?

Hassan : Nous commencerons de façon brève par un simple exposé sur la notion de la Prophétie, ses branches et son utilité.

Anwar : Parfait!!!

Hassan : La définition de la Prophétie selon les Oulémas: c'est un intermédiaire entre Dieu Tout-Puissant et Ses serviteurs sensés pour leur faire connaître leur vie ici-bas et dans l'Au-delà (les questions liées à leur vie et à leur résurrection).

La définition du Prophète : c'est l'homme informé par Dieu Tout-Puissant par l'une des voies de la révélation divine.

Anwar : Pourrais-je vous poser une question avant d'entrer dans le cœur du débat?

Hassan : Bien sûr que oui, vas-y.

Anwar : La mission prophétique est-elle indispensable?

Hassan : oui, la mission prophétique est indispensable, car la sagesse du Créateur Tout-Puissant et Sa Justice requièrent d'envoyer des Messagers pour guider les gens en les orientant sur les voies du bonheur.

Anwar : Pourriez-vous m'expliquer autrement avec des preuves?

Hassan : Oui, en réalité l'homme est un être social de par sa nature; par conséquent, il est nécessaire de former une société et une vie sociale, et ceci nécessite des lois qui régissent la vie de la société, sinon l'anarchie serait le maître du terrain dans la mesure où la concurrence négative et la querelle caractérisent les relations entre les individus. Car l'homme est naturellement égoïste; il recourt à l'intérêt personnel sans tenir compte du droit d'autrui. Donc, la loi qui s'en charge doit être exempte de toutes sortes d'erreurs tout en répondant aux exigences individuelles et sociales d'une manière impeccable. C'est pourquoi, le législateur doit disposer des qualités requises pour légiférer une telle loi infaillible.

Anwar : Vous m'avez expliqué l'utilité de la loi, de même que la nature de cette loi, alors pouvez-vous me décrire les qualités de ce législateur ou les conditions qui doivent être réunies pour effectuer une telle législation?

Hassan : Oui, alors les conditions requises:

Premièrement: Le législateur doit connaître l'homme parfaitement, c'est-à-dire maîtriser parfaitement tous les aspects de l'homme.

Deuxièmement : La législation doit être dépourvue d'intérêts au profit du législateur.

Troisièmement : Le législateur doit s'intéresser à réformer de l'intérieur aussi bien que de l'extérieur à travers sa loi, et nous en trouvons l'illustration dans le Saint Coran : « **Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la Balance, afin que les gens établissent la justice** », (57 :25). Ainsi, l'objectif des Messagers et des Livres est l'établissement de la justice qui concrétise le bonheur, et ceci est conditionné par la présence d'une loi parfaite et infaillible.

Anwar : Maintenant nous connaissons les conditions de la législation,

la nécessité de la loi dans la société, alors est-ce qu'il y a d'autres avantages portant sur la mission prophétique?

Hassan : J'ai besoin de me reposer, s'il te plaît.

Anwar : D'accord, donc reposez-vous. (nc: cohérence du texte: encore une fois l'élève commande au maître.. il lui donne même permission de se reposer.. ?!!)

Episode 28

Les avantages de la mission prophétique (suite)

Anwar : J'espère que vous vous êtes bien reposé, donc nous pouvons reprendre notre discussion, n'est-ce pas?

Hassan : Dieu merci, je suis prêt.

Anwar : Dans ce cas, veuillez répondre à la question posée précédemment portant sur les autres avantages de la mission prophétique qui la rendent indispensable? (nc: cohérence du texte: encore une fois l'élève commande au maître.. est-il élève ou examinateur ? Où sont le respect et l'humilité que l'on devrait inculquer à des jeunes à travers ce dialogue?)

Hassan : Oui, il y a d'autres avantages liés à la mission prophétique:

- 1- Le besoin de la Connaissance.
- 2- La préservation de la nature de l'homme et le contrôle des instincts.
- 3- La Grâce Divine.
- 4- La preuve divine aux créatures.

Anwar : Pourriez-vous expliquer brièvement ces points que vous avez mentionnés ? (nc: toujours pareil.. un élève s'exprime-t-il ainsi vis à vis de son maître, et notamment en Islam?!)

Hassan : Oui, nous allons les expliquer brièvement point par point conformément au contexte.

Premièrement : Le besoin de la connaissance: Dieu Tout-Puissant a créé l'homme pour un objectif précis en lui donnant des instincts, mais ces derniers ne suffisent pas pour permettre à l'homme d'atteindre ses objectifs, c'est la raison pour laquelle Le Tout-Puissant lui octroie un autre instrument qui sert à maîtriser ses instincts, et cet instrument s'appelle la raison. Cependant, la raison n'est pas infaillible ; elle s'expose

aux erreurs et aux ambiguïtés, en ce sens il est nécessaire d'avoir une arme pour la protéger de l'erreur et du glissement, et l'arme la plus adéquate est le Savoir Divin qui se charge de construire l'intellect de l'Homme, d'éduquer son esprit, de définir les types de ses relations avec les individus de sa société, de distinguer les voies du salut et celles de la ruine, d'orienter vers les avantages et d'interdire la corruption. Et cela nécessite la Connaissance Divine envoyée par Dieu Tout-Puissant à travers ses Intermédiaires (les Prophètes).

Anwar : Pouvez-vous soutenir votre analyse avec des preuves basées sur le Saint Coran et les hadiths? (nc: même remarque que précédemment)

Hassan : Oui mon frère, en fait nous en trouvons l'illustration dans le Saint Coran comme le verset suivant l'indique: « **Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté (croyante). Puis, (après leurs divergences) Allah envoya des Prophètes comme annonciateurs et avertisseurs; et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la Vérité, pour régler parmi les gens leurs divergences** », (02 :213).

Et il y a beaucoup de hadiths qui indiquent l'incapacité de l'homme de découvrir toute chose liée à son intérêt, ainsi que des hadiths qui montrent l'avantage liée à la mission prophétique; en effet le Messenger d'Allah a dit : « **Dieu n'envoie aucun prophète ni un messenger sans qu'il complète l'intellect** », et l'Emir des Croyants a dit sur ce propos : « **Dieu envoya Muhammad (sawas) pour faire sortir Ses serviteurs de l'idolâtrie vers Son Adoration, de la soumission à Satan, vers la Soumission à Lui (Allah)** », Il a dit également : « **Jusqu'à ce que Dieu envoya Muhammad (sawas) comme il l'avait promis jadis par des Prophètes antérieurs, Muhammad qui devait accomplir la Prophétie, était connu grâce aux Signes auxquels avaient fait allusion les Prophètes qui l'ont devancés. Il est né d'une famille noble au temps où les peuples de la Terre formaient des sectes diverses, suivant chacune ses passions et des voies. Les uns comparaient Dieu à Ses créatures, les autres étaient athées, et d'autres aussi adoraient d'autres divinités. Dieu, à travers Muhammad, mena les gens vers le droit chemin et les sauva de l'ignorance.**» Et l'Imam

Al-Kadhim a dit à son élève Hicham : « Ô Hicham! Dieu envoya les Prophète et les Messagers à Ses serviteurs pour qu'ils Le connaissent, et celui qui acceptent parfaitement leur message jouit d'une connaissance plus parfaite, d'un savoir plus parfait à propos de Dieu, d'un intellect plus parfait et d'une grandeur plus haute ici-bas et dans l'Au-delà ».

Deuxièmement : La préservation de la nature de l'Homme et le contrôle des instincts: Il faut répondre aux exigences de la nature et satisfaire les instincts sinon l'homme mourrait, par exemple en ce qui concerne les instincts, nous savons que les cellules de l'homme ont besoin d'alimentation, son corps a besoin du sommeil et du repos, et sans ceci l'homme serait victime d'agitation, mais en ce qui touche sa nature par exemple: la Connaissance portant sur Dieu, le désir portant sur les bonnes actions et le refus des mauvaise actions constituent le fondement de la nature de l'Homme. Alors la présence d'une loi et d'une législation qui protègent cette nature en répondant à ses besoins est nécessaire dans la proportion où l'intellect de l'homme est incapable de connaître tous les détails liés à son existence qu'ils soient visibles ou invisibles; il a besoin de Révélation.

Anwar : Je vois que je vous ai fatigué aujourd'hui.

Hassan : Merci pour ton observation, donc nous continuerons prochainement s'il plaît à Dieu Tout-Puissant.

Episode 29

La mission prophétique est-elle une Grâce Divine?

Anwar : Assalâmu alaykum.

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa Rahmatullahi wa Barakâtuhu.

Anwar: j'espère que la dernière fois nous avons parlé à propos de la nécessité de la mission prophétique vu qu'elle est la grâce divine?

Hassan : Oui, la thèse de la nécessité de la mission prophétique peut être également soutenue en se basant sur l'argument de la Grâce, pour le mettre en relief il est nécessaire de jeter la lumière sur la notion de compassion: en ce sens, la Grâce est tout ce qui oriente l'Homme vers l'obéissance en l'écartant de la désobéissance.

Anwar : Pouvez-vous me l'expliquer autrement avec des exemples, s'il vous plaît?

Hassan : La promesse de la récompense, l'avertissement du châtement, le principe d'incitation qui amène l'homme à effectuer de bonnes actions, et le principe de l'effarouchement qui fait éloigner l'homme de désobéissance.

Anwar : Merci, la règle est devenue claire, et selon votre raisonnement, je comprends que la mission des Prophètes est une Grâce Divine.

Hassan : Cependant, les Prophètes ont d'autres rôles que l'avertissement et l'annonciation de la bonne nouvelle: enseigner, recommander le convenable et interdire le blâmable, et cela se place également sous la rubrique de la Grâce Divine.

Anwar : Pourquoi est-elle accordée à l'Homme?

Hassan : Excellente question! L'érudit al-Hillî a dit à ce propos : « Si le législateur sait que le concerné n'obéira pas à sa législation s'il ne lui

accorde pas sa grâce, en ce sens sa législation ira à l'encontre de son objectif si elle n'est pas accompagnée de la grâce, comme celui qui invite quelqu'un à manger tout en sachant que l'invitation sera refusée s'il ne fait pas preuve de politesse, donc l'objectif de l'invitation sera mise en cause s'il ne respecte pas ce principe, ainsi le fait d'accorder la Grâce à l'Homme est une nécessité pour atteindre l'objectif ».

Anwar : Que dites-vous sur l'argument qui dit que la mission des Prophètes a pour but d'établir la preuve vis-à-vis des créatures ?

Hassan : Ça c'est évident, tu sais que Dieu Tout-Puissant n'impose à Ses serviteurs aucune charge avant qu'Il n'établisse une preuve, car l'absence de preuve serait injuste, et Le Tout-Puissant n'aime pas l'injustice.

Anwar : Vous avez raison, j'avais oublié la parole du Tout-Puissant : «**Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager.**», (17 :15).

Hassan : il y a d'autres versets qui portent le même sens : «**en tant que messagers, annonceurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage.**» (4:165)

Anwar : Après avoir connu le motif lié à la mission des Prophètes et des Messagers, nous devons connaître également les autres questions qui se rattachent à la Prophétie.

Hassan : S'il plaît à Dieu Tout-Puissant, nous allons en parler après une petite pause.

Episode 30

Le miracle

Anwar : J'espère que vous vous êtes bien reposés.

Hassan, oui, Dieu merci...cher frère nous parlons toujours de la Prophétie dans son ensemble, en ce sens, il faut parler aussi de ses annexes: le miracle et les attributs des Prophètes, mais tout d'abord nous allons parler du miracle en indiquant trois méthodes pour confirmer la véracité de la Prophétie de quelqu'un:

1- Le miracle.

2- Le Prophète suivant doit être approuvé par le précédent.

3- Des indices et des signes à propos du statut du Prophète, ainsi que de ses disciples et de ses méthodes, qui nous donnent la confirmation de la véracité de son appel.

Anwar : Pouvez-vous m'expliquer ces trois points en détail?

Hassan : Le miracle est un acte qui déroge aux lois naturelles et qui est attribué à la Puissance Divine.

Anwar : Un peu d'explication, s'il vous plaît?

Hassan : Tu sais qu'il y a des choses qui vont à l'encontre de la raison, comme la réunion de deux choses contradictoires [sur même objet en même temps, comme la chaleur et le froid], ou l'existence d'effet sans cause... tout ceci sont des lois inviolables, mais les simples lois naturelles se sont exposées à la violation selon le jugement de la raison. (nc: Incompréhensible, revoir traduction?)

Anwar : Par exemple?

Hassan : Le trône de Balquis transporté d'un lieu éloigné par une personne en un clin d'œil sans utilisation des moyens naturels dans une

époque dépourvue de technologie...Ça c'est du miracle!

Anwar : Est-ce que ce transfert fut effectué sans l'utilisation d'aucun moyen?

Hassan : Non! Je ne dis pas ça, je dis que les moyens naturels ne furent pas utilisés, ceci veut dire qu'il y eut d'autres moyens que la science ignore.

Anwar : J'ai d'autres questions concernant le miracle.

Hassan : J'ai un rendez-vous important maintenant, donc nous continuerons demain s'il plaît à Dieu Tout-Puissant.

Episode 31

La différence entre le miracle et la magie

Anwar : Assalâmu alaykum, mon maître.

Hassan: Wa alaykum-us-Salam wa Rahmatullahi wa Barakâtuhu.

Anwar: Le miracle est-il en contradiction avec la loi de causalité?

Hassan : Non... et peut-être tu veux dire: « Comment un bâton de bois se transforme-t-il en serpent?

Anwar : Exactement!

Hassan : Nous ne devons pas confondre l'absence absolue de cause et l'absence de cause matérielle, c'est-à-dire le fait de dire que telle chose s'est passée sans cause est un propos contredisant la loi de causalité, en fait il y a une cause derrière cette chose, mais elle n'est pas une cause perceptible par les sens ou c'est une cause inconnue de la science (des hommes).

Anwar : Alors quelle est la cause du miracle?

Hassan : Il y a de nombreuses interventions sur ce sujet, mais toutes les interventions attribuent le miracle à Dieu Tout-Puissant, directement ou indirectement, c'est-à-dire à travers une créature qui fonctionne sous Son Ordonnance.

Anwar : Quelle est la différence entre le miracle et la magie?

Hassan : La différence entre le miracle et la magie:

- 1- La magie peut être un objet d'étude, contrairement au miracle.
- 2- La magie est contestable contrairement au miracle.
- 3- La magie ne reflète pas le défi, ce qui n'est pas le cas du miracle vu qu'il défie tous les opposants.
- 4- La magie a ses limites en terme de diversité contrairement au mira-

cle.

5- La magie est différente du miracle en terme d'objectif.

Anwar : Merci infiniment, mais il me reste encore une dernière question?

Hassan : Je t'écoute.

Comment le miracle indique-t-il la véracité de l'Appel de la Prophétie ?

Hassan : Vu que Dieu Tout-Puissant est Juste, et qu'Il veut la guidance des gens, en détestant leur égarement, Il accorde son soutien à Son Prophète par le biais du miracle pour aider les gens à être convaincus de l'Appel du Prophète dans la mesure où Il effectue des actions qui dérogent aux lois naturelles.

Anwar : Donc, si je comprends bien, le miracle confirme la véracité de la Prophétie des Prophètes ?

Hassan : Oui, c'est exact, et je voudrais y ajouter ceci: si quelqu'un demande pourquoi il n'y a pas de miracle à l'heure actuelle en sachant que l'homme moderne ébloui du développement scientifique en a besoin, la réponse sera: Le Saint Coran est le Sceau des miracles, car Il est le miracle du Sceau des Prophètes (sawas) ; donc Il reste pour toujours un miracle intemporel.

Anwar : Comment est-il un miracle intemporel?

Hassan : N'as-tu pas lu la Parole du Tout-Puissant défiant l'ensemble des humains éternellement : « **Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques.** » (2:23) Il a dit également : « **Dis : même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres.** » (17 :88)

Ces deux versets mettent en évidence que le Saint Coran est un miracle qui défie l'ensemble des humains et des djinns.

Anwar : c'est une belle parole concernant la première méthode pour confirmer la véracité de la Prophétie, alors nous pouvons maintenant entrer dans l'explication des deux autres méthodes?

Hassan : après une pause pour le thé.

Episode 32

Les méthodes de l'argumentation de la prophétie

Anwar : Est-ce que tu as bu quelque chose? (nc: Cohérence: texte et valeurs: ils ne partagent pas le thé? Le maître a mentionné une pause pour le thé et l'élève lui demande tout de suite après s'il a bu quelque chose ???)

Hassan : Oui, Louange à Dieu, et que la paix soit sur Aba Abdillah Al-Hussein.

Anwar : Donc, continuons notre conversation?

Hassan : La deuxième méthode : le Prophète suivant doit être approuvé par le précédent, car la Prophétie du précédent fut confirmée par son miracle, il est infallible : Il ne commet pas l'erreur ni ne ment, alors son annonce d'une nouvelle Prophétie à venir est une preuve qui affirme la véracité de la Prophétie du prochain Prophète.

Anwar : Ça c'est très clair.

Hassan : En ce qui concerne la troisième méthode : (des indices et des signes à propos du statut du Prophète ainsi que de ses disciples et de ses méthodes qui nous donnent la confirmation de la véracité de son Appel) :

1- La psychologie du Prophète: le Prophète doit être parfait en termes d'éthique et de spiritualité tout en étant dépourvu de toute sorte de défaut.

2- Le contenu du Message: le Message doit être en conformité avec la Connaissance Divine.

3- Se sacrifier pour l'affirmation de la véracité de son Appel.

4- Les outils de l'Appel: Les outils et les méthodes doivent être con-

formes avec la nature et la pureté.

Anwar : Il me semble que la troisième méthode demande beaucoup de conditions, n'est-ce pas?

Hassan : Evidement!

Anwar : Pouvons-nous aborder maintenant la deuxième question concernant la Prophétie?

Hassan : Tu veux dire les attributs du Prophète ?

Anwar : Oui...

Hassan : Donc, nous allons traiter ce sujet prochainement s'il plaît à Dieu Tout-Puissant.

Episode 33

Les attributs du Prophète, y compris l'infaillibilité

Anwar : Assalâmu alaykum.

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa rahmatullahi wa barakâtuhu.

Anwar : Vous m'avez promis de parler des attributs des Prophètes pendant cette rencontre, et il n'y a aucun doute que vous allez accomplir votre promesse!

Hassan : Oui, je suis fidèle à ma promesse... Mon cher frère, la Prophétie concerne la responsabilité du commandement suprême de la société humaine ayant pour vocation de guider l'homme vers la perfection et à le rendre heureux ici-bas et dans l'Au-delà; par conséquent, celui qui endosse une telle responsabilité doit être distingué par des particularités et des aptitudes exceptionnelles.

Anwar : Ça c'est évident, il n'y pas aucun doute.

Hassan : Les qualités spirituelles et les valeurs morales qui caractérisent le Prophète sont :

1- L'infaillibilité : C'est la force qui empêche l'homme de commettre des péchés et des erreurs.

2- S'abstenir de tout ce qui pourrait inspirer de l'antipathie à son encontre ou constituer un obstacle par rapport à la mission.

3- Le Prophète doit être au sommet du savoir et de l'éthique par rapport aux autres membres de la communauté.

4- Une compétence exceptionnelle pour le commandement suprême et l'administration.

Bref, il doit être l'incarnation de la perfection physique et spirituelle.

Anwar : Pourriez-vous m'expliquer brièvement tous ces points?

Hassan : D'accord, donc je vais commencer par l'infaillibilité:

Les théologiens ont défini l'infaillibilité en disant que c'est une Grâce Divine accordée à l'individu de sorte qu'il obéisse totalement à Dieu en s'abstenant de toute sorte de péchés dans la mesure où il dispose de toutes les possibilités d'agir autrement.

Et l'infaillibilité se distingue par trois dimensions:

1- Être à l'abri des péchés et de la désobéissance à l'égard des prescriptions divines.

2- Être à l'abri de l'erreur par rapport à la réception de la Révélation, ainsi qu'à sa compréhension, et à sa transmission aux gens.

3- Être à l'abri de l'erreur dans le cadre de la mise en œuvre des Lois Divines, ainsi que des affaires individuelles et sociales.

Anwar : On dit qu'il y a deux sortes d'infaillibilité, est-ce vrai?

Hassan : Oui... Il y a ce qu'on appelle l'infaillibilité subjective et ce qu'on appelle l'infaillibilité effective.

Anwar : Pourriez-vous m'éclairer davantage?

Hassan : **l'infaillibilité subjective (innée)** : Elle concerne la mise à l'abri des erreurs et des péchés commis intentionnellement, distraitemment ou par oubli, et cette forme d'infaillibilité est attribuée uniquement aux Prophètes et aux Imams (as).

L'infaillibilité effective (acquise) : Elle concerne uniquement la mise à l'abri des péchés commis intentionnellement, et ce type d'infaillibilité est à la portée de tous ceux qui y aspirent, à condition d'effectuer les efforts spirituels requis pour y accéder, dans la mesure où il y a des personnes qui ont réalisé cette performance, tels que les enfants des Imams: Abu Al-Fadhl Al-Abbas, sa sœur Zaynab Al-Aqîla, Dame Fatimah Al-Ma'sumeh, 'Ali Al-Akbar Ibn Al-Hussein, et d'autres.

Anwar : Je voudrais savoir comment on peut acquérir l'infaillibilité (acquise)?

Hassan : En bref, on acquiert l'infaillibilité par un degré de piété très élevé, le savoir absolu à l'égard des sorts réservés aux péchés, et l'amour pour le Créateur, en effet ce sont des éléments qui soutiennent l'être hu-

main pour s'abstenir des péchés ou des erreurs.

Anwar : C'est une belle et importante parole pour un résumé. Alors, mon maître j'aimerais connaître une preuve affirmative par rapport à la nécessité de l'infaillibilité?

Hassan : Comme tu le sais, la preuve portant sur l'infaillibilité prend deux formes, celle qui est typiquement intellectuelle, et l'autre formée de deux aspects: intellectuel et textuel, et cela pourrait être démontré comme ceci:

Premièrement : L'absence d'infaillibilité remettrait en question le succès de la mission, c'est-à-dire que cette absence constituerait un défaut par rapport à l'objectif visé:

Ce qui signifie que la mission des Prophètes vise à orienter les gens vers leurs intérêts vitaux relativement à la raison liée à leur existence, à les faire s'éloigner de la corruption, à les éduquer, et à les amener à la perfection adéquate à leur dimension humaine. Et cela impose l'infaillibilité, car celui qui s'expose à l'erreur, à l'oubli et à la distraction sera incapable d'orienter les gens sur le droit chemin.

Deuxièmement : L'infaillibilité est le moyen le plus performant pour réaliser l'objectif, à la différence des autres moyens qui ne possèdent pas la même efficacité, c'est pourquoi l'infaillibilité doit se positionner en tête de liste étant donné que la raison refuse de privilégier le moins efficace au détriment du plus efficace.

Troisièmement : la faillibilité atteint la perspicacité du chargé de la mission, c'est-à-dire que ses paroles et ses actes s'exposent au refus des gens, et ces derniers ne sentent pas de la quiétude par rapport à son message.

Quatrièmement : Si le Prophète se caractérisait de faillibilité, son message ferait l'objet de rejet, en conséquence il serait l'objet de nuisance, c'est pourquoi il doit être infaillible afin de ne pas tomber dans l'aversion qui incite sa nuisance, en mettant les gens dans une situation embarrassante.

Cinquièmement : Si la faillibilité était confirmée chez le chargé de la mission cela voudrait dire qu'il commettrait des péchés, et au moment

où il commettrait un péché, il ne serait plus apte à être l'exemple à suivre tout en sachant qu'il est destiné à être suivi, ce serait une incohérence!

Anwar : Maintenant je comprends pourquoi les versets bénis exhortent les gens à obéir aux Prophètes.

Hassan : Effectivement, et il y a beaucoup de parole à propos de l'infaillibilité, et le contexte ne nous permet pas de l'aborder en détail.

Anwar : J'ai encore une question à l'égard de l'infaillibilité.

Hassan : S'il te plaît, prenons un peu de repos.

Episode 34

Est-ce que l'infaillibilité ôte le libre choix ?

Anwar : Mon cher... Est-ce que l'infaillibilité ôte le libre choix?

Hassan : Non, elle n'ôte pas le libre choix, si tel était le cas, l'infaillible n'aurait aucun honneur dans son infaillibilité.

Anwar : Donc, nous pouvons dire que l'infaillible dispose de la capacité d'être désobéissant.

Hassan : Effectivement, mais ce qui l'en empêche tient au degré élevé de sa pitié, de son savoir absolu des sorts réservés aux pécheurs, et de son amour pour Dieu Tout-Puissant.

Anwar : Par exemple?

Hassan : Le parent compatissant à l'égard de son enfant ne pense pas à le tuer, en dépit de sa capacité à le faire, grâce à l'immense amour qu'il lui porte.

Un autre exemple: Celui qui jouit de toutes ses facultés mentales ne pense jamais à boire du poison en vertu de sa connaissance par rapport à la finalité d'un tel acte, en sachant qu'il est en capable.

Anwar : Parfois l'on comprend de certains textes que l'infaillibilité est un Don Divin, alors l'infaillible n'a aucun mérite?

Hassan : Cette question sera traitée conformément à la méthode suivante :

1- les propos de Cheikh Moufid : « L'infaillibilité est une faveur venant de Dieu vu que le Tout-Puissant sait que le bénéficiaire s'attachera à son infaillibilité ».

2- Les propos de Seyed Al-Mourtada : « L'infaillibilité est une Grâce de

Dieu allouée à Son serviteur, et le choix de ce dernier porte sur l'abstinence de l'aversion.»

Pour résumer, Moufid a dit : « Le Tout-Puissant sait que s'il leur était attribué des dons et de la grâce, ils les auraient utilisés conformément à Sa Prescription, en toute liberté et sans aucune contrainte.»

Anwar : L'hérédité et l'éducation jouent-elles un rôle dans l'infaillibilité ?

Hassan : Oui, l'hérédité et l'éducation constituent des éléments auxiliaires pour arriver au sommet de la perfection, à condition de les exploiter de façon conforme aux exigences de l'infaillibilité, c'est-à-dire de fournir des efforts spirituels et exceptionnels qui contrecarrent les instincts qui incitent au péché, sinon l'hérédité et l'éducation ne serviraient rien, c'est-à-dire que ce sont des éléments qui mènent au chemin de la perfection sur la base de la volonté de l'individu.

Anwar : Si l'homme devient infaillible, est-ce qu'il est possible qu'un jour il tombe dans un péché ?

Hassan : Non... et nous en trouvons l'illustration dans le Saint Coran : « Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) ou (de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants », (06 :84). « Voilà ceux qu'Allah a guidés : suis donc leur direction. Dis : je ne vous demande pas pour cela de salaire ; ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers », (06 :90), « Quiconque Allah guide, nul ne peut l'égarer. Allah n'est-Il pas Puissant et Détenteur du pouvoir de châtier ? », (39 :37). Donc, dû à l'inclusion du Prophète dans cette guidance, il ne peut pas s'égarer.

Anwar : Que dites-vous à propos de la théorie qui prône que le Prophète est infaillible seulement dans le domaine de la Révélation et de sa transmission ?

Hassan : Nous avons déjà dit que l'infaillibilité concerne le fait d'être à l'abri de l'erreur dans la mise en œuvre de la charia et des affaires simples.

Anwar : Pouvez-vous appuyer cette tendance par une preuve ?

Hassan : Il est évident que si le Prophète oubliait, commettait des erreurs et agissait différemment par rapport à ses paroles, il deviendrait invraisem-

blable dans la mesure où il est sensé être le modèle à suivre.

Et cela ne voudrait-il pas dire qu'il inviterait les gens au droit chemin en s'oubliant lui-même, n'est-ce pas?

Est-ce que le doute ne gagnerait pas les cœurs au moment où les gens constateraient des contradictions entre ses dires et ses actions ? Et les gens ne diraient-ils pas que celui qui oublie en commettant des erreurs au moment de l'application, il le ferait probablement aussi au niveau de la réception de la Révélation et de sa transmission?

En dépit de tout cela, le Saint Coran indique que le Prophète est le témoin de sa communauté, alors comment s'exposerait-il à l'erreur et à l'oubli ?

Anwar : Pourriez-vous me citer les versets, s'il vous plaît.

Hassan : « Et aussi Nous avons fait de vous une communauté d'intermédiaires pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous. Et nous n'avions établi la direction (Qibla) vers laquelle tu te tournais que pour savoir qui suit le Messager (Muhammad) et qui s'en retourne sur ses talons. C'était un changement difficile, mais pas pour ceux qu'Allah guide. Et ce n'est pas Allah qui vous fera perdre [la récompense de] votre foi, car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes. » (2 :143), « Comment seront-ils quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te (Muhammad) ferons venir comme témoin contre ces gens-ci? » (4:41), « Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux. » (4:159), « [et rappelle-toi] le jour où de chaque communauté Nous susciterons un témoin, on ne permettra pas aux infidèles [de s'excuser], et on ne leur demanderons pas de revenir [sur ce qui a provoqué la colère d'Allah] » (16:84), « Et la terre resplendira de la lumière de son Seigneur ; le Livre sera déposé, et on fera venir les Prophètes et les Témoins ; on décidera parmi eux en toute équité et ils ne seront point lésés. » (39 :69), « Je ne leur ai dit que ce Tu m'avais commandé, [à savoir] : "Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur". Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m'as rappelé, c'est Toi qui fus leur Observateur attentif. Et Tu es Témoin de toute chose. » (05 :117).

Episode 35

L'infaillibilité du Prophète à l'égard des questions individuelles et sociales

Anwar : Mon maître vous ne m'avez pas expliqué comment le Prophète est infaillible à l'égard des affaires individuelles et sociales ?

Hassan : Du fait du statut exemplaire du Prophète, ses actions doivent être dépourvues d'erreur et de distraction, sinon il conduirait les gens à l'erreur, car l'imitation se fait uniquement dans le domaine de la vie individuelle et sociale, et pas dans le domaine de la Révélation ni de sa transmission.

Anwar : Comment ? Je n'ai pas compris!

Hassan : Je veux dire que Dieu Tout-Puissant nous ordonne d'imiter le Prophète uniquement dans la vie individuelle et sociale, car la Révélation et sa transmission sont inhérentes à la fonction allouée uniquement au Prophète.

En d'autres termes, la tradition du Prophète consiste en ses dires, ses actes et ses affirmations, et nous en trouvons l'illustration dans l'un de ses hadiths « **Priez comme vous me voyez prier** », et ce hadith comprend une indication évidente à l'égard des actes du Prophète, il y a de nombreuses déclarations qui attestent que l'acte du Prophète est une preuve, comme ce verset l'indique: « **Nous avons fait descendre vers toi le Livre avec la vérité, pour que tu juges entre les gens selon ce qu'Allah t'a appris. Et ne te fais pas l'avocat des traîtres** », (4 :105). Donc, si nous devons suivre l'exemple du Prophète à travers ses actes au moment où ses actes pourraient s'exposer à l'erreur et à la distraction, toute la communauté s'exposerait au danger et à l'anarchie !

Il y a une question claire: si nous voyons le Prophète en train de serrer quelqu'un dans ses bras en témoignage d'affection, ce geste n'est-il pas une preuve que cette personne est aimable pour le Prophète, et que l'on doit la

respecter?

Anwar : Exactement, ça c'est évident.

Hassan : Donc, si nous jugeons cette personne par un tel jugement à travers l'acte du Prophète, non sa parole, cela veut dire que l'acte est un indicateur également par rapport à l'exemple à suivre.

Anwar : Cette parole est logique, alors aborderons-nous le deuxième attribut au sujet du renoncement à toute sorte de souillures, qu'en dites-vous?

Hassan : Nous disons que le commandement suprême et la guidance des gens nécessitent un chef et un guide qui gagne la confiance des gens, ceci ne se produira pas s'il n'est pas à l'abri de toutes sortes de souillures, par exemple :

1- La filiation légitime (être à l'abri de toutes sortes de souillures liées aux parents telles que la filiation illégitime, la filiation adultérine et la filiation incestueuse...), car cela est un aspect important pour être un chef digne de respect.

2- Être sain corporellement (être à l'abri de la malformation et des maladies desquelles les gens ont peur : la lèpre, maladie infectieuse due à un bacille...).

3- La perfection morale, en tant qu'un élément magique pour gagner les cœurs, en effet le Saint Coran a dit: « **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance** », (3:159).

4- L'intellect sain et parfait joue un grand rôle dans le domaine du commandement suprême.

5- Une bonne réputation.

Anwar : Excellent... Alors que dites-vous sur le troisième attribut (le savoir et la transcendance du Prophète)?

Hassan : Il est presque l'heure de la prière, donc à suivre...

Anwar : Oui, vous avez raison.

Episode 36

Les attributs des Prophètes (suite)

Anwar : Que Dieu exauce vos prières et vos actions.

Hassan : Pareillement pour toi, s'il plaît à Dieu Tout-Puissant.

Anwar : Alors... Le troisième attribut?

Hassan : oui... Les connaissances supérieures et les sciences dans le domaine de la théologie et de ses branches, voire tout autre domaine cognitif lié au bonheur de l'homme ici-bas et dans l'Au-delà, constituent une condition pour réaliser le but ultime de la mission des Prophètes. C'est pourquoi, le Prophète doit se caractériser par ces qualités pour qu'il puisse diriger sa communauté en toute compétence, et ceci demande que son savoir soit issu du Tout-Puissant comme le Saint Coran l'indique : **« Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion* Ce n'est pas rien d'autre qu'une Révélation inspirée. »** (53 :3-4).

« Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en ; et craignez Allah car Allah est dur en punition. » (59 :07)

Anwar : Maintenant il est temps de parler du quatrième attribut (sa compétence au commandement suprême), n'est-ce pas?

Hassan : Les gens ont besoin d'un chef et d'un gouvernant compétent marchant sur le droit chemin pour qu'il puisse les mener à la grâce. Et ceci se réalise à travers le commandement suprême spirituel: le fait de guider la communauté à l'adoration de Dieu Tout-Puissant, de les tenir à l'écart de l'idolâtrie, et de les orienter à leur avantage ici-bas et dans l'Au-delà. Ce commandement suprême ne se limite pas seulement aux aspects spirituels, mais il comprend également l'établissement d'un système politique et d'un Etat, étant donné que le Saint Coran dit : **« Ils les mirent en déroute, par la grâce**

d'Allah. Et David tua Goliath ; et Allah lui donna la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulut. Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la Terre serait certainement corrompue. Mais, Allah est Détenteur de la Faveur pour les Univers », (02 :251). Et ce genre de commandement suprême est réservé à celui qui dispose de nombreux dons dans le domaine de l'administration et de la bonne gouvernance.

Anwar : Aimerez-vous me citer quelques récits des Infaillibles?

Hassan : Oui... En fait, on rapporte du Prophète (sawas) : « L'Imamat est à celui qui dispose trois qualités : la dévotion qui l'empêche de désobéir à Dieu, l'indulgence qui lui permet de contrôler sa colère, et la bonne gouvernance envers ceux qui sont sous son autorité jusqu'à ce qu'il devienne comme un père miséricordieux »⁽¹⁾, de même qu'on rapporte de l'Emir des croyants (as) : « Ô vous les hommes ! En est le plus digne [Al-Khalifat] celui qui est le plus apte à l'exercer et le plus versé dans les ordres de Dieu en ce domaine. Par un appel pour venir au droit chemin, on invite le perturbateur à taire ses agissements et s'il persiste, on le combat.»⁽²⁾

Anwar : Excellent, vous m'avez séduit.

Hassan : Alors nous sommes au terme du chapitre de la Prophétie générale.

Anwar : Donc vous voulez dire qu'il y a de la prophétie particulière ?

Hassan : Exactement, et nous en parlerons prochainement s'il plaît à Dieu Tout-Puissant.

Anwar : S'il plaît à Dieu Tout-Puissant.

(1)- Al-Kâfi, volume 1, p.407.

(2)- Nahj-ul-Balâgha, discours 117.

Episode 37

La Prophétie particulière

Anwar : Louange à Dieu, Celui dont les faveurs sont incalculables, oui mon maître, vous m'avez promis la dernière fois de parler de la Prophétie particulière, c'est-à-dire le Prophète de l'Islam.

Hassan : cet appel eut lieu dans des circonstances pleines d'idolâtrie, d'oppression, de souffrances des peuples, et de violation des droits des faibles. Et pour que la Terre soit purifiée de ces souillures il fallait un homme céleste qui guiderait et enseignerait aux gens.

Anwar : Est-ce que l'arrivée de cet homme qui doit accomplir des telles tâches est conditionnée par une époque remplie d'oppression et de corruption?

Hassan : Les Prophètes et les Messagers sont les responsables de ces tâches à leur époque, et en leur absence les Successeurs les endosseront, car Dieu Tout-Puissant ne laisse pas la Terre dénuée du Missionnaire [Preuve de Dieu], donc à chaque époque il y a une Preuve de Dieu Tout-Puissant, et grâce à la Sagesse Divine, quand la Terre a besoin de la présence d'un Prophète ou d'un Messager, Dieu Tout-Puissant envoie un Missionnaire, c'est pour cela que Muhammad Ibn Abdallah (sawas) vint pour clôturer la mission des Prophètes dans le but d'établir la Justice et de propager la Guidance.

Anwar : Pouvez-vous indiquer la date du début de l'Appel islamique selon le calendrier solaire?

Hassan : Oui... en fait, le Messager de Dieu (sawas) commença son appel au début du 7^e siècle (610) dans son entourage pour qu'il soit un pilier de son Appel, ensuite l'Appel s'étendit davantage aux autres, arabes et non ar-

abes. Et le Prophète (sawas) effectua de nombreuses guerres avec ses Compagnons pour que la parole de Dieu Tout-Puissant soit au-dessus de tout, et que la parole des mécréants soit au-dessous de tout jusqu'à ce que l'Appel fut achevé et l'Homme devint une communauté incontestable, et cela se passa en 633 conformément au calendrier solaire, et les Compagnons suivirent le chemin de leur Prophète (sawas), et l'Appel s'étendit largement dans tous les coins du Monde.

Anwar : Est-ce que cet Appel se distingue par des signes qui constituent son identité?

Hassan : Selon notre lecture minutieuse du Saint Coran, on trouve de nombreux versets qui décrivent l'Appel d'une façon claire : « **Dis : Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah .** » (7 :158). Et ce verset indique l'Universalité de l'Appel, c'est-à-dire un Appel de miséricorde et d'humanité, comme nous en trouvons l'illustration dans ce verset : « **Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'Univers.** » (21 :107). « **Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah est Omniscient .** » (33 :40). Ainsi, nous voyons que ce Message est le Sceau des Messages, le Prophète (sawas) est le dernier des Prophètes, et Son Livre est le dernier des Livres.

Anwar : Cet Appel arriva-t-il soudainement ou y eut-il une introduction ?

Hassan : Absolument oui, il y eut un système d'introduction et de sensibilisation parfait basé sur les bonnes annonces faites par les Prophètes antérieurs tels que le Prophète Moïse (as), et le Prophète Jésus (as).

Et ceci est en parfaitement conformité avec les propos du Saint Coran : « **Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Evangile .** » (7:157). « **Et quand Jésus fils de Marie dit : Ô Enfant d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera "Ahmad". Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : c'est là une magie manifeste .** » (61 :06).

Anwar : Est-ce que cet Appel comporte d'autres caractères ?

Hassan : Oui, il y a d'autres caractères:

Premièrement : c'est un appel venant pour compléter les législations célestes antérieures, en effet le Tout-Puissant : « **Et quand leur vint d'Allah un Livre confirmant celui qu'ils avaient déjà, - alors qu'auparavant ils cherchaient la suprématie sur les mécréants, - quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants.**» (2:89).

Deuxièmement : C'est un appel caractérisé d'une législation garantissant le bonheur ici-bas et dans l'Au-delà, le Tout-Puissant a dit à ce propos : « **Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Évangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui, ceux-là seront les gagnants.**» (7:157). Donc, nous en déduisons que cet Appel est un Appel parfait dépourvu de tout manquement, de superstitions, de mythes et d'illusions, par contre c'est une réalité basée sur des pensées lumineuses qui dissipent l'oppression et les obscurités.

Anwar : Merci mon maître, certes nous avons connu les caractères de cet Appel, mais pouvons-nous connaître les caractères de son auteur [le chargé de mission]?

Hassan : Nous en parlerons dans la prochaine rencontre, s'il plaît à Dieu Tout-Puissant.

Episode 38

Les attributs du Prophète de l'Islam

Anwar : Assalâmu alaykum.

Hassan : Wa alaykum-us-salâm wa rahmatullâhi wa barakâtuhu.

Anwar: Vous m'avez promis...

Hassan: Oui, je t'ai promis de parler des attributs du Missionnaire ; et ne t'inquiète pas, je suis fidèle à ma promesse... Mon cher, comme nous l'avons déjà mentionné concernant les attributs généraux des Prophètes (as), il y a d'autres attributs ajoutés qui caractérisent le Noble Prophète Muhammad Ibn Abdallah (sawas), le Seigneur des Prophètes et des Messagers, personne ne se mesure à lui par l'effet de sa vertu et de son rang de sorte que le Tout-Puissant a témoigné à son égard en disant : « **Et tu es certes, d'une moralité éminente** », (68:4). « **Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément.** » (48:29). Et le Prophète disait : « **Que mon père et ma mère soient sacrifiés, je suis choisi parmi les Prophètes [en tant que le Meilleur des Prophètes] en raison de six choses: on m'a donné le Synopsis des Paroles [le Saint Coran qui contient le contenu de tous les Livres Célestes], on m'a soutenu par la sensation d'effroi [dont les ennemis sont victimes], on rend les butins licites en ma faveur, on rend la terre propre en la faisant un sanctuaire de prosternation à mon profit, et je suis envoyé à l'ensemble des créatures, tout en étant le Sceau des Prophètes** »⁽¹⁾.

En fait, son exemplarité due à ce qui suit :

(1) Fadâ'il-ul-Khamssa min-aç-çihâh-is-sitta, volume 1, p. 45.

Certains Oulémas ont dit : «Le Messager de Dieu (sawas) fut le plus indulgent, le plus courageux, le plus juste, le plus compatissant, il ne toucha jamais une main d'une étrangère [qui n'est pas son épouse ou membre de sa famille], et Il fut le plus généreux des gens, ne garda aucun Dinar ou Dirham dans la nuit chez lui, s'Il ne voyait personne qui fut dans le besoin jusqu'à la nuit, il ne rentrait pas chez lui jusqu'à ce qu'il ait vu un nécessaire, il trouva ses chaussures, ravauda ses habits, servit l'intérêt de sa famille, et découpa la viande avec eux.

Il fut le plus pudique, ne fixa pas de son œil le visage de quelqu'un, il répondit à l'invitation du libre et de l'esclave, accepta le cadeau même si c'était une gorgée de lait fermenté et il le récompensa, il ne mangea pas l'aumône. Et Il fut en colère pour la cause de Son Seigneur, il rendit visite au malade, assista aux funérailles, marcha seul entre ses ennemis sans garde du corps. Il se caractérisa d'une humilité unique, d'un calme incomparable, d'une éloquence exceptionnelle, et d'une beauté que rien n'égale. Il fut à l'abri d'inquiétude et de l'angoisse par rapports aux affaires mondaines, ne mangea pas jusqu'à satiété, il s'abstient de calmer sa faim pendant trois jours successifs en faveur des nécessaires.

Il ligatura son ventre avec une pierre à cause de la faim, Il mangea ce qui était présent, et ne refusa pas ce qu'il trouva, il s'habilla ce qu'il avait, et ses moyens de transport furent différents selon les circonstances, parfois le cheval, parfois la mule, parfois l'âne, ou parfois à pied.

Il aimait le parfum, détestait l'odeur désagréable, il passait son temps avec les pauvres, honorait les hommes vertueux, et rendait visite à sa famille. Il n'avalisait personne, il acceptait les excuses, il plaisantait tout en ayant dit la vérité, il ne riait pas à gorge déployée, il était indulgent envers l'impoli, Il ne maudissait aucune femme ni un serviteur, il ne répondait pas au mal par un mal, mais il pardonnait. Il saluait en premier lorsqu'il rencontrait quelqu'un, et lorsqu'il saluait quelqu'un par une poignée de main, il ne retirait jamais sa main avant l'autre, et il ne se levait ni ne s'asseyait sans prononcer le Nom de Dieu.

En ce qui concerne la façon de s'asseoir, Il s'asseyait avec les genoux dressés en les attrapant avec ses mains, et il n'avait pas une place particu-

lière pour s'asseoir ni différente de celles de ses Compagnons, puisqu'Il s'asseyait où l'assemblée se terminait ; et souvent, il faisait face au Qibla.

Et Il honorait son visiteur quel que soit son rang social ou son appartenance, et Il faisait preuve d'altruisme en faveurs de son hôte en sorte qu'il lui donnait son coussin, et s'il le refusait, il insistait jusqu'à ce qu'il ait accepté.

Il n'avait pas de colères fréquentes, mais plutôt la joie fréquente, il était compatissant d'une manière incomparable, et ne parlait pas si cela n'était pas nécessaire, et en état de colère et de joie ne disait rien d'autre que la vérité. Il préférait manger en groupe, ne mangeait pas la nourriture chaude. Et Il mangeait ce qui se trouvait à son côté, en utilisant ses trois doigts parfois quatre. Il mangeait le pain de blé sans tamisage, et Il ne mangeait pas l'ail, ni oignon encore moins le poireau. Et Il ne disait jamais des propos déplacés à l'encontre d'un repas, s'il est délicieux, Il mangeait, et s'il ne l'est pas, Il s'en abstenait. Et Il léchait ses doigts jusqu'à les faire rougir à la fin du plat, en disant : la bénédiction se trouve en fin de plat. »

Anwar : Que Dieu vous récompense, ces qualités morales sont magnifiques, de même qu'elles constituent une leçon théologique et morale à la fois.

Hassan : nous parlerons plus tard de tout ce qui construit la personnalité de l'homme.

Episode 39

Les éléments de la construction de la personnalité de l'homme

Anwar : Assalâmu alaykum.

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa rahmatullahi wa barakâtuhu.

Anwar: Vous m'avez dit que vous allez parler de tout ce qui construit la personnalité de l'homme ?

Hassan : Oui, en fait, nous croyons que la personnalité de l'homme se forge sur plusieurs éléments, y compris les sciences religieuses telles que la théologie qui s'intéresse à la construction de la pensée de l'homme, l'éthique qui s'occupe de l'éducation de l'âme de l'homme, et la jurisprudence qui cherche à mettre en évidence la conduite du culte, c'est-à-dire la conduite du serviteur vis-à-vis son Maître, Le Tout-Puissant, et la conduite pratique lors du traitement entre l'individu et la société, en d'autres termes la connaissance de la prescription religieuse.

Anwar : Nous avons parlé des caractères de l'Appel et de ceux de son auteur, maintenant nous devons parler des preuves qui confirment la Prophétie du Prophète de l'Islam... qu'en dites-vous ?

Hassan : Nous avons dit, précédemment que le Prophète doit disposer du miracle qui soutient ses dires, et ce miracle doit déroger aux lois naturelles, tout en étant un défi contre les opposants de l'Appel, et en conformité avec l'envergure de l'appel.

Anwar : Donc, en quoi consiste le miracle du Prophète de l'Islam (sawas)?

Hassan : Nous croyons que le Saint Coran qui est une Révélation Divine descendue de Dieu Tout-Puissant sur Son Noble Prophète est un miracle que le Prophète (sawas) a amené.

Anwar : Comment est-il un miracle?

Hassan : En fait, le miracle du Saint Coran réside dans la rhétorique, l'éloquence, l'aisance, et le style, c'est un miracle pour le sage dans sa sagesse, pour le scientifique dans sa science, pour le sociologue dans sa sociologie, pour le technicien dans sa technique, pour le politicien dans sa politique, pour les gouvernants dans leur gouvernement.

C'est le Livre qui éclaire toute chose en vertu de ce qu'Il contient en termes de sciences et de connaissances de haut niveau et de sens profonds. C'est un Livre dépourvu de paradoxes, tout en étant rempli de défis, par exemple le Tout-Puissant a dit : « **Dis** : « **Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres** ».» (17 :88) « **Où bien ils disent** : « **Il l'a forgé [le Coran]** »- **Dis** : «**Apportez donc dix Sourates semblables à ceci, forgées (par vous). Et appelez qui vous pourrez (pour vous aider), hormis Allah, si vous êtes véridiques* .**» S'ils ne vous répondent pas, sachez alors que c'est par la Science d'Allah qu'il est descendu, et qu'il n'y a de divinité que Lui. Etes-vous soumis (à lui) ?» (11:13-14) « **Ou bien ils disent** : « **Il l'a inventé lui-même?**» **Non... mais ils ne croient pas*** . Et bien, qu'ils produisent un récit pareil à lui (le Coran), s'ils sont véridiques.» (52 :33-34)

Après cet évident défi, qui peut nier l'aspect miraculeux du Saint Coran?

En fait, les grands orateurs et mécréants volubiles entendaient ce défi dans la péninsule arabique et ailleurs, mais personne n'essayait de répondre à ce défi sauf trois personnes qui tentèrent d'inventer quelque chose de similaire au Saint Coran, mais leurs tentatives les tournèrent en ridicule en rendant compte de leur incapacité de surmonter ce défi.

Anwar : Je déduis de votre propos que la porte du défi est ouverte à tous ceux qui veulent y répondre.

Hassan : Evidemment, elle est ouverte, car le Saint Coran reste toujours un miracle qui lance le défi à toutes les générations et les nations.

Anwar : Mon maître, j'ai une autre question à poser, et j'espère que je

ne vous dérange pas?

Hassan : Vas-y, je suis à ta disposition.

Anwar : Donc, nous allons prendre un peu de repos avant d'ouvrir un nouveau chapitre.

Hassan : Évidemment, nous avons besoin d'un verre de thé.

Episode 40

L'éloquence et la rhétorique du Saint Coran

Anwar : Après avoir pris un verre de thé irakien, est-ce que je peux poser ma question? (nc: Dirait-on

Cela ainsi dans un véritable dialogue?)

Hassan : Oui, vas-y.

Anwar : Vous avez parlé de l'éloquence, de la rhétorique et du style, que signifient tous ces mots-là par rapport au Saint Coran ?

Hassan : **L'éloquence** : c'est la beauté et l'élégance du terme.

La rhétorique : La sublimité du sens du terme.

Le style : La pondération de la formule.

Anwar : Est-ce que l'être humain est incapable de forger quelque chose de similaire au Saint Coran en termes d'éloquence, de rhétorique et de formulation?

Hassan : Effectivement oui, l'être humain est toujours incapable de faire paraître quelque chose de similaire vu que le Noble Prophète (sawas) avait lancé le défi à tous les mécréants et aux Gens du Livre (Chrétiens et Juifs) pour avoir affirmé son Appel au moment où l'éloquence et la rhétorique régnaient en maîtres Et l'Appel que le Messager de Dieu (sawas) lançait à l'époque infligeait un coup fatal à leurs religions, à leurs superstitions et à leurs mythes.

Anwar : Absolument, j'ai lu qu'au moment de la Révélation y avait beaucoup d'orateurs, de personnages volubiles et de poètes arrogants, claniques et fanatiques.

Hassan : Excellent! Tu as raison. (nc: Toujours respecter la concordance du propos, puisque le maître tutoyait l'élève dès le début du dia-

logue.)

Anwar : Est-ce que les opposants tels que Musaylimah al-Kadhdhâb, Tulayha ibn Khuwaylid ibn Nawfal al-Asadi , Sajah bint al-Harith ibn Suayd, et Al-Aswad Al-Anassi amenaient quelque chose de comparable au Saint Coran?

Hassan : En fait, si tu avais entendu leurs superstitions idiotes, tu serais mort de rire tellement elles sont vides de sens et avec un marasme littéraire.

Anwar : Maintenant j'aimerais que vous mentionniez quelques versets qui reflètent l'éloquence, la rhétorique et le style du Saint Coran?

Hassan : Je veux que vous m'écoutez attentivement... Mon frère, Dieu Tout-Puissant a dit : « **Et parmi Ses preuves, sont les vaisseaux à travers la mer, semblables à des montagnes.**» (42:32)⁽¹⁾ Ce verset nous donne une image éloquente et évidente que les arabes volubiles ont confirmée. Dieu Tout-Puissant a dit également : « **Nous t'avons certes accordé l'Abondance*, Accomplis la Salat pour ton Seigneur et sacrifie*, celui qui te hait sera certes sans postérité.**» (108:1-3) Que c'est magnifique cette figure de rhétorique. Il a dit aussi : « **Le Tout-Miséricordieux*. Il a enseigné le Coran*, Il a créé l'homme*, Il lui a appris à s'exprimer clairement*. Le soleil et la lune [évoluent] selon un calcul [minutieux].**» (55 :1-5) Un style incomparable comme l'ont attesté l'ensemble des volubiles et orateurs arabes.

Anwar : C'est une très belle parole même si je ne fais pas partie du cercle des éloquents. Alors, pourriez-vous mentionner des références qui témoignent de l'incapacité des éloquents à répondre au défi du Saint Coran?

Hassan : Oui... On trouve dans la biographié prophétique des confessions de la part des grands orateurs volubiles et des sages arabes, le Tout-Puissant a dit: « **Ha, Mim* La révélation du Livre vient d'Allah, le Puissant, l'Omniscient*, Le Pardonneur des péchés, l'Accueillant au repentir*, le Dur en punition, le Détenteur des faveurs. Point de di-**

(1) La version traduite des versets coraniques ne reflète pas la même valeur rhétorique que celle de la version arabe (originale), en effet il y a un très grand écart, en terme d'éloquence, de rhétorique et du style, entre le texte coranique arabe et sa traduction. (Note du traducteur).

vinité à part Lui et vers Lui est la destination*. Seuls ceux qui ont mé-
cru discutent les versets d'Allah*. Que leurs activités dans le pays ne te
trompent pas*. Avant eux, le peuple de Noé a traité (Son Messager) de
menteur, et les coalisés après eux (ont fait de même), et chaque a conçu
le dessin de s'emparer de Son Messager. Et ils sont discuté de faux argu-
ments pour rejeter la vérité. Alors je les ai saisis. Et quelle punition fut
la Mienne !* Ainsi s'avéra juste la Parole de ton Seigneur contre ceux
qui ont mécrû : ils seront les gens du feu.» (40 :1-6), et Al-Walid Bin
Mughira lorsqu'il entendit ces versets, il alla directement dans sa tribu,
et dit : « Je jure par Dieu que j'ai entendu de Muhammad tout à l'heure
une parole qui n'est pas la parole de l'homme ni celle du djinn, elle se dis-
tingue par de la suavité, se caractérise de la beauté, copieuse au-dessus,
fructueuse au-dessous, et elle est au-dessus de tout et non au-dessous de
rien.»

Le Tout-Puissant a dit : « **Et ils diront : nos cœurs sont voilés contre
ce à quoi tu nous appelles, nos oreilles sont sourdes. Et entre nous et
toi il y a une cloison. Agis donc de ton côté ; nous agissons du nôtre** »,
(41 :05), et lorsque Utba Ibn Rab'â entendit ce verset, il dit : « ... je jure
par Dieu que j'ai entendu une parole dont je n'ai jamais entendu quelque
chose de similaire, je jure par Dieu elle n'est pas du poème, ni de la mag-
ie, encore moins de la divination... ».

Maintenant, est-ce qu'il y a toujours un doute par rapport à l'aspect
miraculeux du Saint Coran en termes de rhétorique et de l'éloquence?

Anwar : cette parole est comme le soleil !

Hassan : Donc, nous avons besoin de faire une pause.

Anwar : Absolument.

Episode 41

Le Saint Coran est un Livre céleste

Anwar : Assalâmu alaykum.

Hassan : Wa alaykum-us-salâm wa rahmatullahi wa barakâtuhu

Anwar: Avez-vous toujours quelque chose à dire à propos du miracle du Saint Coran ?

Hassan : En fait non, mais j'aimerais te parler de certains aspects qui indiquent que le Saint Coran est un Livre céleste.

Anwar : Excellent ! J'en ai besoin.

Hassan : Mais, mon cher frère, je vais le faire brièvement. Qu'en dis-tu?

Hassan : Je ne dirai rien d'autre que ceci: Que Dieu vous récompense largement.

Hassan : Merci à toi, donc parmi les aspects qui attestent que le Saint Coran est un Livre céleste :

1- L'illettrisme du Messenger de Dieu montre que le Saint Coran, dont son contenu est riche de connaissances, de législations partiales, de systèmes d'éthique, et d'informations mystérieuses, est un Livre céleste.

2- L'absence de différence dans son style : Une révélation sur une durée de 23 ans, tout en conservant le même style, constitue un signe évident qui atteste que le Saint Coran est un Livre céleste.

3- L'absence de contradiction dans le sens est également une forte indication à sa dimension céleste, le Tout-Puissant dit en effet : « **Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions !** » (04 :82)

4- La primauté du Saint Coran relativement aux autres Livres célestes antécédents.

5- Sa compétence miraculeuse dans le domaine de la législation.

6- ses informations mystérieuses telles que l'information portant sur l'incapacité de l'homme de s'opposer au Saint Coran, la victoire de Rome sur les Perses, ou la Conquête de Mecque etc.

7- Ses informations portant sur les phénomènes scientifiques et les lois naturelles telles que la sphéricité de la Terre, le mouvement des corps célestes, le mouvement de la Terre, et le couple mixte des créatures.

8- L'éthique, les valeurs, et les notions d'honneur, qui font l'objet du traitement dans le Saint Coran à l'époque de l'ignorance, de la tuerie, et de l'usurpation, constitue une preuve évidente à l'égard de la provenance divine du Saint Coran.

Alors, ces points sont les aspects qui attestent que le Saint Coran est issu du Tout-Puissant.

Anwar : Excellent, c'est tellement logique.

Mais, mon frère Hassan, pourriez-vous me parler des miracles produits par le Prophète (sawas) de son vivant?

Hassan : Oui, il y a beaucoup de miracles réalisés par le Messager de Dieu (sawas) pour affirmer sa mission au moment où les mécréants le défiaient, y compris:

1- Le fractionnement de la lune.

2- Le Voyage nocturne et l'Ascension miraculeuse.

3- Le défi lancé aux Chrétiens pour un rendez-vous d'invocation à Dieu Tout-Puissant pour que Sa Malédiction s'abatte sur les menteurs.

4- Le mouvement de l'arbre, l'eau versée depuis ses doigts.

Anwar : Merci beaucoup.

Episode 42

L'universalité de la dernière mission prophétique

Anwar : Assalâmu alaykum.

Hassan : Wa alaykum-us-Salam.

Anwar: J'aimerais que vous parliez tout d'abord de l'Universalité de la Prophétie de Muhammad, puis en tant que dernière mission prophétique.

Hassan : D'accord...

1- L'Universalité du Messager.

L'Islam est une religion à deux dimensions: Une dimension de croyance et une dimension de pratique. Et il ne se limite pas exclusivement à une société, ni à une zone géographique, ni à une langue particulière, encore moins à une nationalité, mais c'est une religion destinée à l'Humanité toute entière, et nous en trouvons l'illustration dans le Saint Coran : « Dis : "Ô homme ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la Royauté des Cieux et de la Terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son Messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses Paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés." » (7:158) « Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'Humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas.» (34 :28) « Tout bien qui t'atteint vient d'Allah, et tout mal qui t'atteint vient de toi-même. Et Nous t'avons envoyé aux gens comme Messager. Et Allah suffit comme Témoin.» (4:79) « Et Nous ne t'avons envoyé qu'en Miséricorde pour l'Univers.» (21:107) « Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin

qu'il soit avertisseur pour l'Univers.» (25:1)

Et il y a d'autres versets dans lesquels le discours est destiné à l'ensemble des gens sans aucune distinction que ce soit des discours d'orientation ou des discours portant sur les lois ou sur l'objectif de la Révélation, aussi bien que de nombreux versets qui donnent l'envergure mondiale de l'Islam.

2- Le Message du Prophète en tant que la dernière mission prophétique

Tous les Musulmans sont unanimement d'accord sur le fait que le Noble Prophète (sawas) est le Dernier des Prophètes, que sa Législation est la dernière des Législations, que son Livre est le dernier des Livres, et en ce sens le Prophète Muhammad Ibn Abdallah (sawas) est le dernier des Ambassadeurs Divins qui accomplissaient leurs missions impeccablement, et nous en trouvons l'illustration dans les textes coraniques et prophétiques:

Dieu Tout-Puissant a dit à ce propos: **« Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah est Omniscient.» (33:40)**

Et il y a un verset qui met en relief que l'Islam est la religion dominante sur l'ensemble des autres religions: **«C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la bonne direction et la religion de la Vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les idolâtres.» (9:33)**

Il y a beaucoup de hadiths du Noble Prophète qui annoncent que sa Prophétie est la dernière: **« Tu représentes pour moi ce que Aaron représenta pour Moïse, seulement il n'y a pas un Prophète après moi.»** Il a dit également: **«Ô gens! Il n'y aura pas de Prophète après moi, ni de tradition après la mienne, alors quiconque en invente après cela, son appel et son hérésie en enfer, donc tuez-le, et quiconque le suivra tombera en enfer.»**

Et l'Emir des croyants (as) dit lorsqu'il effectua l'ablution mortuaire pour le Prophète (sawas) après sa mort: **« L'âme de mon père et de ma mère te soient sacrifiées, Ô Messager d'Allah ! Certes il s'est interrompu**

par ta mort ce qui ne s'est jamais interrompu par la mort de quelqu'un d'autre, en l'occurrence la Prophétie.»

Et d'autres hadiths qui indiquent la fin de la Prophétie par celle du Prophète Muhammad (sawas).

Anwar : C'est pertinent! mais j'ai des questions qui occupent mes pensées, et, parmi les plus importantes, il y a la question qui porte sur le Message du Prophète en tant que dernière mission prophétique: Le développement social nécessite le développement des lois et les législations, alors comment la Charia islamique se conforme-t-elle à ce développement en sachant que qu'elle est clôturée depuis très longtemps?

Hassan : Nous dirons:

1- La vocation de la Charia consiste à éduquer les instincts de l'homme et sa spiritualité. Et ses instincts et sa spiritualité existent depuis la création de l'homme, et ils resteront jusqu'au Jour de la Résurrection sans qu'ils ne fassent objet de changement ni de remplacement; il faut une loi qui les régit continuellement.

2- Le changement ne touche pas la nature, les instincts ni la spiritualité, mais il touche les particularités qui s'ajoutent incidemment.

Anwar : Pouvez-vous me donner un exemple?

Hassan : Oui... Le lien entre l'enfant et ses parents, et le lien entre les frères font partie des liens naturels et spirituels, et la Charia vient pour organiser ces liens comme l'héritage par exemple, et cela est une réalité constante, donc elle nécessite une législation constante. Et c'est le cas également de la femme qui est différente de l'homme biologiquement, cette différence se reflète aussi dans les lois qui les concernent, chacun a ses propres lois selon sa nature, et si quelqu'un feint que cette différence n'existe pas, sache qu'il est ignorant ou ergoteur, donc il faut une loi qui donne à chacun ses droits conformément à sa nature.

En d'autres termes, la tuerie injustifiée est catégoriquement interdite, quel que soit le moyen utilisé - épée, balle, ou chaise électrique - l'interdiction est constante même si le moyen est alterné, nous en trouvons l'illustration dans la parole des Imams d'Ahl-ul-Bayt (as) « Le halal de Muhammad est halal jusqu'au Jour du Jugement, et ce qu'Il a

interdit restera toujours interdit jusqu'au Jour du Jugement.»

Anwar : Il y a une autre question qui n'est pas moins importante que la précédente: Les lois de la Charia sont limitées, alors comment peuvent-elle répondre à l'ensemble des besoins illimités de l'homme?

Hassan : Tout d'abord, j'aimerais faire une petite rectification: les lois de la Charia ne sont pas limitées, par contre elles sont utilisables sans aucune restriction de l'espace ou du temps, mais à condition que la raison et l'intellect de l'homme fonctionne. Deuxièmement, les lois marchent côte à côte avec les intérêts et les vices, c'est-à-dire qu'il faut suivre les sources et les règles pour déduire des jugements conformes avec le temps et l'espace.

Anwar : Cette parole demande une explication plus détaillée, mais il est temps de prendre une pause, donc prochainement.

Hassan : Oui, à la prochaine, s'il plaît à Dieu.

Episode 43

Le Message prophétique (suite)

Anwar : Assalâmu alaykum, mon professeur.

Hassan : Wa alaykum-us-Salâm wa rahmatullah wa barakâtuhu.

Anwar : Selon ma compréhension par rapport à votre dernier propos, le Saint Coran et les hadiths du Prophète (sawas) contiennent des sources et des règles qui suffisent pour la déduction des milliers de branches dont l'homme a besoin sur le plan personnel ou social, n'est-ce pas?

Hassan : oui, il n'y a aucun doute par rapport à ça, mais nous ne devons pas omettre le rôle du deuxième poids du Saint Coran: La Sainte Famille Purifiée chargée de l'explication de la Charia et de sa protection, ainsi que de répondre aux exigences de la société ou des individus dans les domaines de la vie, et cela est en phase avec ce que le Prophète avait voulu lorsqu'Il parlait aux musulmans du hadith des deux poids (le Saint Coran, et sa Sainte Famille Purifiée).

Anwar : Exactement, ce que vous avez mentionné est une nécessité indispensable.

Hassan : J'ajoute que l'Islam s'intéresse au fond et non pas à la forme dans l'étape de la législation, et c'est ça qui fait la constance et la continuité de ses lois, de même que cet aspect nous rend fiers de l'Islam vu qu'il est une relation qui regroupe le matériel et le spirituel avec un équilibre entre ses deux éléments essentiels pour la vie de l'homme, c'est pourquoi l'Emir des croyants, Ali Ibn Abi Talib dit : « Le croyant a trois heures : l'heure dans laquelle il invoque son Seigneur, l'heure dans laquelle il s'occupe de son gagne-pain, et l'heure dans laquelle il répond [licitement] à ses désirs ». Il n'y a pas l'ombre de doute que ces trois heures-là

créent un magnifique équilibre dans la vie de l'homme.

Anwar : Magnifique parole! mais aimeriez-vous me l'expliquer davantage ?

Hassan : Oui, afin qu'il soit la dernière explication qui clôture le chapitre de la Prophétie: en fait, l'Imam (as) veut que le serviteur se dirige vers son Seigneur à travers l'accomplissement des recommandations, en établissant une étroite relation avec son Seigneur, ensuite il s'occupe de ses activités professionnelles qui lui permettent de subvenir à ses besoins conformément aux prescriptions divines, enfin il donne à son âme ses droits, c'est-à-dire il rassasie licitement ses instincts, dans ces conditions le serviteur se trouve dans l'adoration permanente et la stabilité continue qui construit l'individu impartial servant la société.

